

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE — RED., ADM. et PUBL., La Chaux-de-Fonds: Parc 103, tél. réd. (039) 31088, tél. adm et publ. (039) 31087 CCP 23 313
Lausanne: Saint-Pierre 1, tél. (021) 22 69 10 CCP 10 8300 Genève: Argand 4, tél. (022) 32 42 40 CCP 12 2715 ABONNEMENTS 1 mois Fr 4 50
3 mois Fr 13.— 6 mois Fr 25.— 1 an Fr 50.— LE NUMERO 30 ct. Directeur René Meylan Rédacteur en chef responsable Willy Brandt

Willy Spühler, président d'honneur de l'Association suisse de politique étrangère

Comme nous l'avons brièvement annoncé mardi dernier, au cours de son assemblée générale ordinaire, le 16 mars 1970, à Berne, l'Association suisse de politique étrangère, qui compte 260 membres et dont le président est M. W. Bretscher, ancien rédacteur en chef de la « NZZ », a proclamé président d'honneur Willy Spühler en témoignage de reconnaissance pour son activité en faveur de l'amélioration de la position de la Suisse dans le monde. Willy Spühler, qui s'apprête à quitter Berne pour rentrer à Zurich, est ainsi le troisième chef du Département politique fédéral à recevoir ce titre, puisqu'il rejoint ses deux prédécesseurs, MM. Max Petitpierre et Friedrich-T. Wahlen à la présidence d'honneur de l'association. En remerciant l'assemblée, le nouveau président d'honneur a insisté sur la nécessité d'ouvrir largement la porte de la Suisse sur le monde et d'œuvrer en faveur de la paix.

ADHÉSION À L'ONU

Après avoir liquidé différents objets de nature statutaire, l'assemblée a entendu un exposé du professeur H. Hang, président de la Croix-Rouge suisse et professeur de droit international, sur l'adhésion de la Suisse à l'ONU. Elle a adopté les conclusions suivantes, que lui présentait son comité :

a) La Suisse devrait considérer son

entrée aux Nations Unies comme un but de sa politique étrangère et s'efforcer activement de l'atteindre.

b) En cas d'adhésion le maintien de la neutralité permanente devrait être assuré de façon adéquate.

c) L'arrêté fédéral voté à cet effet par les Chambres devrait être soumis au vote du peuple et des cantons.

d) Les mesures envisagées par le Conseil fédéral dans son rapport sur les relations de la Suisse avec les Nations Unies doivent être saluées, car elles tendent à rapprocher notre pays de l'ONU et à faciliter une adhésion ultérieure.

e) Le peuple suisse doit être plus amplement informé sur les Nations Unies et les relations que la Suisse entretient avec cette organisation. Les efforts des autorités dans ce sens devraient être secondés par les partis politiques, les écoles et les associations privées parmi lesquelles l'Association suisse de politique étrangère.

La discussion qui suivit l'énoncé de ces thèses porta sur l'obligation juridique de soumettre l'acte d'adhésion de la Suisse à l'ONU au référendum facultatif. Le professeur R. L. Bindschedler, conseiller juridique du Département politique, fit valoir que la faculté de se retirer de l'ONU étant admise, il n'existait pas d'obligation de la part du Conseil fédéral de consulter le peuple et les cantons : seuls des motifs d'ordre politique peuvent être invoqués en faveur de la votation populaire sur ce problème.

Le même orateur se déclara opposé à la conclusion d'un accord spécial avec le Conseil de sécurité pour la reconnaissance de la neutralité suisse; de même, il se montra adversaire de l'adhésion avec réserve, étant donné le risque de provoquer un débat gé-

néral sur la neutralité de la Suisse. Il préconise une entrée sans réserve.

CONTRE L'INITIATIVE SUR L'EXPORTATION D'ARMES

V. Kägi, ancien rédacteur du « Volksrecht » et rédacteur à la « Weltwoche », informe l'assemblée du travail de la commission qu'il préside et qui est chargée de l'étude du Traité de non-prolifération et de l'exportation d'armes. Sur le premier point, l'association a pris une position favorable à la ratification par la Suisse du traité avant même que la décision du Conseil fédéral soit connue. Après un louable effort d'information, la commission, qui confronta le point de vue de la commission d'experts présidée par Max Weber et celui des auteurs de l'initiative pour un contrôle renforcé de l'exportation d'armes estime que la proposition d'une loi d'exécution de l'article 41 de la Constitution contient plus de garanties que le nouvel article projeté et propose à l'association de ne pas soutenir l'initiative. Toutefois, il appartiendra au comité de se prononcer définitivement sur cette question.

L'Association suisse de politique étrangère, créée en 1968, se veut au-dessus des partis politiques; elle cherche à informer l'opinion publique et à étudier en profondeur les grands thèmes de notre diplomatie présente et à venir. Elle a décidé de vouer ses efforts cette année à la célébration du vingt-cinquième anniversaire de l'ONU et à une campagne en faveur de l'intégration européenne. Elle étudiera de même la question du référendum en matière de traités internationaux et plus tard, entre autres, la Conférence de sécurité européenne.

F. N.

Cela s'est passé dans notre pays

■ **TRAFIQUANTS CONDAMNÉS.** — Le Tribunal du district de Zurich a condamné deux citoyens anglais pour avoir mis en circulation de faux billets de banque suisses. L'un, un restaurateur âgé de 43 ans, a été condamné à 4 ans de réclusion, à une amende de 1000 fr., à 5 ans de privation des droits civiques et à l'interdiction de séjour en Suisse à vie. L'autre, associé d'une grande firme londonienne, âgé de 22 ans, a été condamné à une année de réclusion, à 500 fr. d'amende, 5 ans de privation des droits civiques et à l'expulsion de la Suisse pendant dix ans.

■ **DEUX NOUVEAUX INCENDIES CRIMINELS À LAUSANNE.** — Un incendiaire a de nouveau sévi dimanche après midi à Lausanne. Il a d'abord mis le feu dans l'armoire d'un employé du Buffet de la Gare, au deuxième étage de l'établissement, puis dans une cave du bas de l'avenue Ruchonnet, tout près de la gare. Les dommages sont importants dans le second cas.

■ **TESSIN : DOMENICO NE SERA PAS EXPULSÉ.** — Le petit Domenico Parpiglia, âgé de 4 ans, de nationalité italienne, demeurant à Claro, pourra désormais vivre en Suisse. On se souvient, en effet, qu'une menace d'expulsion pesait sur lui, car ses parents, bien que domiciliés en Suisse depuis plus de 5 ans, n'avaient pas réussi à obtenir un permis de travail. Mais l'ordre d'expulsion vient d'être annulé à la suite d'un article publié dans un quotidien.

■ **QUARANTAINE À LA CASERNE DE BIÈRE.** — Un cas de méningite s'étant subitement déclaré à la caserne de Bière, les 900 militaires stationnés à Bière ont été placés sous quarantaine pour la durée du week-end.

■ **GRAVE INCENDIE SUR UN CHANTIER.** — Le feu a éclaté samedi matin vers 4 h. dans un grand baraquement du chantier de construction de l'autoroute du Léman, propriété d'une entreprise de travaux publics, sis en bordure de l'ancienne route Chardonne-Chevbres. Cette baraque entièrement en bois, d'environ 400 m², comprenait six dortoirs, deux mess, une cuisine avec aménagement moderne, un grand réfectoire et une cave. L'incendie s'est propagé très rapidement et, malgré la prompt intervention des pompiers de Chardonne et de Vevey, tout a été détruit. Six ouvriers qui dormaient dans le baraquement ont pu sortir à temps et il n'y a pas de victime. Les dégâts sont estimés à 250 000 fr. Il se pourrait que l'incendie soit criminel.

■ **MARCHE DE SOLIDARITÉ AVEC LES JUIFS D'URSS.** — Le Comité suisse d'action pour les Juifs d'Union soviétique a organisé de vendredi à dimanche, de Lausanne à Genève, une marche de solidarité de 63 km. qui a été suivie par une trentaine de jeunes. D'autres personnes se sont jointes à la marche dès Versoix et ce sont quelque cent participants qui sont arrivés en cortège dimanche soir devant la synagogue de Genève, où une déclaration a été lue, s'élevant contre l'antisémitisme pratiqué par les dirigeants soviétiques et contre le fait que des Juifs d'URSS ne peuvent pas rejoindre leur famille en Israël.

■ **SUFFRAGE FÉMININ: NOUVELLE CONQUÊTE.** — Par 86 voix contre 44 et 5 abstentions, les citoyens de Thuisis (GR) ont fait de leur commune la neuvième des 220 que compte le canton des Grisons à accepter le suffrage féminin en matière communale.

Berne : « première » à la fosse aux ours.



La porte de la fosse aux ours de Berne s'est ouverte quelques minutes avant 11 h., le jour des Rameaux, pour laisser passer deux ours qui prenaient ainsi le grand air pour la première fois de leur vie. Après avoir examiné les lieux, leur mère, l'ourse « Berna » attirée par le bruit, ne tarda pas à faire connaissance avec l'eau. Notre photo : les deux ours, dont nombre de spectateurs ont suivi, attendris, les premiers ébats.

Fin du Salon de l'auto: Nouveau record

Alors même que les organisateurs estimaient que la séparation en deux séries distinctes des expositions consacrées aux véhicules utilitaires d'une part, aux voitures d'autre part, allait provoquer un certain recul du chiffre de fréquentation, l'une portant préjudice à l'autre, c'est le contraire qui s'est produit : « Avec 108 073 visiteurs pour le Salon des poids lourds en février dernier et 465 586 pour celui des engins de tourisme, le bilan global atteint les 577 659 unités, ce qui est remarquable », déclare dans un communiqué publié dimanche soir le secrétariat du Salon de l'automobile à Genève, qui ferme ainsi ses portes

sur un nouveau record absolu de participation.

La richesse des nouveautés internationales qui y furent une fois de plus présentées, le nombre des exposants venus des cinq continents, l'afflux sans précédent de journalistes suisses et étrangers, de délégations d'experts des Nations Unies, de conférences d'associations ou de fédérations motorisées, de représentants des « grands » de l'industrie automobile qui vinrent, passèrent et siégèrent à cette quarantième édition de la célèbre exposition genevoise attestent une fois de plus de son importance et de sa valeur.

Plusieurs drames ont endeuillé le week-end

■ **PERTE DE MAÎTRISE MORTELLE.** — Samedi, peu après 12 h., une automobile a quitté la Bergstrasse, à Granges, le conducteur ayant perdu la maîtrise de son véhicule, et fit une chute d'une vingtaine de mètres le long d'une paroi rocheuse. Le chauffeur, M. Helmut Moelder, né en 1948, citoyen allemand, horloger, domicilié à Bienne, est mort de ses blessures, alors que deux passagers, éjectés lors de la chute, s'en tirent avec des blessures légères.

■ **PIÉTON TUÉ.** — Un piéton a été happé par une voiture, dimanche après midi, à Pollegio, alors qu'il traversait la route sur un passage pour piétons. Il s'agit de M. Theodore Romaneschi, âgé de 72 ans, qui est décédé sur le coup.

■ **UN BAMBIN NOYÉ.** — Samedi, en fin d'après-midi, le jeune Samuel Muller, domicilié à Herbetswil, âgé de

moins de trois ans, est tombé dans la rivière arrosant le village et a été emporté par les flots. Retiré du cours d'eau 300 m. plus bas, il ne put malheureusement être ramené à la vie.

■ **TERRIBLE CHOC PRÈS DE LAUSANNE.** — Dimanche soir, sur la semi-autoroute de contournement de Lausanne, près du Mont, une voiture allemande, conduite par une jeune fille de 21 ans, roulait en direction de Genève quand elle entra en collision d'abord avec une automobile fribourgeoise, puis avec une voiture zurichoise arrivant en sens inverse. Le frère de la conductrice allemande, un adolescent de 14 ans, a été tué. Son identité n'est pas communiquée, la famille n'ayant pu être atteinte. La jeune Allemande et les deux occupants du véhicule fribourgeois, des habitants de Montilier, ont été blessés et conduits à l'Hôpital cantonal de Lausanne.

■ **MACABRE DÉCOUVERTE À ESTAVAYER.** — Une Espagnole de 63 ans, domiciliée à Estavayer-le-Lac, était portée disparue depuis samedi. Son cadavre a été trouvé dimanche après midi à une dizaine de mètres de la rive du lac, entre la plage communale et l'Institut La Corbière. Une enquête a été ouverte par la Préfecture de la Broye pour déterminer les causes de la mort.

■ **UNE INATTENTION PROVOQUE LA MORT DE SA FILLETTE.** — Une fillette d'un an a trouvé la mort, dimanche matin, dans un accident d'automobile à Littau (LU), à la suite d'une inattention commise par son père, ouvrier espagnol établi dans notre pays avec sa famille. L'automobile roulait à la rue de la Gare, conduite par le père, à côté duquel son fils de 11 ans — qui tenait sa petite sœur sur les genoux — avait pris place. A un moment donné, le conducteur, distrait par ses deux enfants, se baissa pour ramasser un objet. Ce faisant, il perdit la maîtrise de son véhicule, qui dévala un talus pour venir s'écraser contre un arbre. Les trois occupants furent éjectés de la voiture et la fillette fut tuée sur le coup.

A PROPOS...

« Le traité nucléaire représente un progrès si important qu'il marque, comme l'ont dit le même jour la semaine dernière, et chacun à sa manière, MM. Nixon, Kossyguine, Wilson et Thant, et 88 autres hommes d'Etat, un événement historique. Ce qu'il est en effet. Les puissances non nucléaires renoncent à le devenir. Et, surtout — surtout — les puissances nucléaires s'engagent à ne vendre ni céder sous aucune forme, aucune arme nucléaire, à aucun Etat qui n'en est pas doté aujourd'hui. Voilà le progrès décisif, le progrès moral. »

Ces lignes sont de Servan-Schreiber, le secrétaire général du Parti radical français. Qui poursuit en ces termes :

« Qu'entend la France en refusant de signer ? On le voit. Déjà chef de file européen du « club des marchands de canons » pour ce qui concerne les armements subnucléaires (après les Mirage à la Libye, et les Mirage à Franco, les Mirage aux colonels grecs), notre pays entend se réserver aussi le droit « souverain » de pouvoir, s'il le veut, être aussi ce trafiquant en matière atomique. Explose la planète plutôt que le principe de fer du gaullisme : celui de la souveraineté nationale. Car, de Gaulle l'a écrit, une fois pour toutes : « L'épée est l'axe du monde... » (D'après le « Monde », du 13 mars.)

Et Servan-Schreiber de conclure en parlant de la honte qu'il ressent à voir son pays, infidèle à sa vocation, s'enfoncer dans la voie d'un « égoïsme sacré » d'ailleurs mal compris.

Pour notre part, ne parlons pas de fierté, mais de la reconnaissance que nous éprouvons envers le conseiller fédéral Spühler, qui n'a eu de cesse, malgré des pressions considérables, que la Suisse ait signé le Traité de non-prolifération.

Jean-Louis CORNUZ

Pour Pâques



Les commerçants locaux vous proposent

Le « Dr Butagaz » est à votre service...

- Cuisinières utilisables tous gaz
dès Fr. 255.— (3 feux, four vitré, couvercle)
- Radiateurs Butagaz chauffage d'appoint
- Matériel d'éclairage camping, chalets, etc
lampes intensives pour chantiers, halles, etc.
- Chauffage, séchages, pour constructions,
ateliers, peintres, app. de sécurité infra-rouges
- Frigos camping-caravanes Butagaz
- Matériel camping-gaz
« Bidon bleu »
et station d'échange des bidons
- Camping-Box suisse
Butane et Propane
- Remplissage des bouteilles
- Primus-gaz, etc.
- Soudure
tout le matériel
industrie, artisanat, bricolage

l'esprit « de service »
du Dr Butagaz...
à votre disposition chez

CHAPUIS Girardet 45 LE LOCLE

Le frigo
le plus vendu en Europe!



Présentation
Renseignements
Conditions
de paiement
intéressantes

dès 368.- **BOSCH**

Au magasin des
Services industriels

Rue M.-A.-Calame 10
Tél. 5 47 22, Le Locle

**BOUCHERIE
BERGER**

LE LOCLE Tél. 5 16 75
M.-A.-Calame 12

Pour Pâques

- Bœuf de premier choix
- Veau
- Porc
- Agneau
- Lapins du pays
- Poulets frais du pays
- Poulets à bouillir
- Langues de bœuf
- Salamis Negroni

Au magasin

**R. BERGER
ÉLECTRICITÉ**

Daniel-JeanRichard Tél. 5 30 66 LE LOCLE

Grand choix de lustrerie
et d'appareils ménagers

Frigos:
Bosch, Elan, Ignis, Indésit



Pour Pâques!

Magnifique choix
de plantes fleuries

Plantes vertes

COSTE fleurs

Côte 10 - LE LOCLE - Téléphone 5 37 36

Boucherie
Charcuterie
Comestibles
**ROLAND
DUBOIS**

LE LOCLE

- vous recommande
- son fumé
de campagne
- salaison
extra douce
- ses lapins
du pays
- sa volaille
en tous
genres
fraîche
- ses poissons
mer et lac
truites vivantes

PAQUES 1970

100% fabrication
maison
Haute qualité

PÂTISSERIE



Maîtrise
fédérale

LE LOCLE
Temple 1 - Jeanneret 19



VOLTA

chez

Fr. TISSOT

Electricien spécialisé
MAITRISE FÉDÉRALE

LE LOCLE
Daniel-JeanRichard 35b

LES MEILLEURES MARQUES
AUX MEILLEURS PRIX!

Dégustez les

bières de
fêtes
Bock-Bier



de
la Brasserie
SALMEN
Rheinfelden

**E. Dursteler-
Ledermann S.A.**

Crétets 89
LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 3 15 82



A LA CHAUX-DE-FONDS
1000 m² sur 4 étages
EXPOSITION

Meubles
Tapis
Rideaux

Grenier 14

LEITENBERG

A l'occasion de chaque
événement de la vie...

- Naissance
- Communion
- Fiançailles
- Mariage
- Anniversaire
- Deuil

cadeaux - cartes

A. Jordan

Magasin Chappuis-Keller
M.-A.-Calame 16 LE LOCLE

UNE BONNE PUBLICITÉ:
LE PEUPLE - LA SENTINELLE

D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE

Résultats et classements

LNA

Bellinzona—Fribourg, 1-0
Lausanne—Servette, 3-3
Wettingen—Grasshoppers, 0-2
Young-Boys—Winterthur, 4-1
Zurich—Lugano, 4-1
La Chaux-de-Fonds—Bâle, renv.
Saint-Gall—Bienne, renv.

1. Zurich	15	9	4	2	31-16	22
2. Grasshopp	17	8	5	4	24-15	21
3. Servette	16	6	7	3	38-21	19
4. Winterthur	16	7	4	5	30-23	18
5. Lausanne	16	4	10	2	30-27	18
6. Bâle	15	6	5	4	29-20	17
7. Lugano	16	6	5	5	25-24	17
8. Young-Boys	16	6	4	6	28-27	16
9. Bienne	16	6	4	6	17-24	16
10. Fribourg	16	6	2	8	19-18	14
11. Chx-de-Fds	14	5	1	8	18-32	11
12. Bellinzona	15	3	5	7	12-23	11
13. Wettingen	16	4	3	9	18-29	11
14. Saint-Gall	14	3	1	10	14-30	7

LNB

Etoile Carouge—Bruhl, 2-0
Granges—Aarau, 1-0
Lucerne—Thoune, 3-0
Mendrisiostar—Xamax, 3-0
Sion—Langenthal, 3-2
UGS—Martigny, 1-0
Young-Fellows—Chiasso, 3-2

1. Sion	15	10	4	1	41-13	24
2. Y.-Fellows	16	6	7	3	27-16	19
3. Lucerne	14	7	4	3	28-17	18
4. Mendrisio	16	5	8	3	27-16	18
5. Granges	17	6	5	2	23-19	18
6. Chiasso	17	7	3	7	28-26	17
7. Martigny	16	6	4	6	17-25	16
8. Xamax	16	6	3	7	26-30	15
9. Urania	15	5	4	6	21-22	14
10. Et. Carouge	16	6	2	8	20-27	14
11. Thoune	16	2	9	5	14-23	13
12. Aarau	14	5	2	7	14-16	12
13. Bruhl	13	2	6	5	11-20	10
14. Langenthal	15	3	2	10	14-41	8

Sport-Toto

1 x 2 1 1 1 1 1 1 1 1 1

Loterie à numéros

5 8 13 29 34 35
Numéro complémentaire : 20

La première ligue

Groupe romand : Campagnes—Neuchâtel, 1-1; Chênois—Meyrin, 0-1; Minerva—Malley, 1-0; Rarogne—Le Locle, 1-2; Vevey—Nyon, 4-1; Yverdon—Berne, 1-2. Classement : 1. Vevey, 15-25; 2. Monthey et Meyrin, 15-21; 4. Chênois, 16-20; 5. Rarogne, 15-16; 6. Nyon, 16-16; 7. Minerva, 15-15; 8. Le Locle, 14-13; 9. Berne, 14-11; 10. Yverdon, 16-11; 11. Malley, 15-10; 12. Campagnes, 16-10; 13. Neuchâtel, 16-9.

Groupe central : Breite—Delémont, 2-3; Concordia—Sursee, 1-0; Nordstern—Porrentruy, 2-1; Durrenast—Moutier, 4-1; Zofingue—Soleure, 3-3. Classement : 1. Cagliari, 37 points; 2. Durrenast, 15-20; 3. Porrentruy, 15-19; 4. Berthoud et Moutier, 15-16; 6. Soleure, 16-15; 7. Breite et Breitenbach, 15-13; 9. Nordstern, 16-13; 10. Emmenbrucke, 14-12; 11. Concordia et Sursee, 15-12; 13. Zofingue, 16-10.

FOOTBALL SATUS

Série interrégionale : Folgore—Chêne-Eaux-Vives, 3-1; Juventus—Carouge, 0-1; A.S. Renens—Arve, 0-1; Hispania—Trams genevois, 3-0; Espoir—CLIL, 2-2.

Série A, Genève : Gervaisia—FOBB, 0-0; CLIG—Genève-Ville, 1-2; Rapid—Sémina, 2-2; Plainpailais—Chêne-Eaux-Vives II, 0-1; Jonction—Hispania II, 2-0.

Série B, Genève : Sémina II—Prieuré-Grottes Ib, 2-1; FOMH—FOBB, 3-0; Jonction II—Prieuré-Grottes Ia, 3-8; Genève-Ville II—Arve II, 0-3.

F.-C. La Chaux-de-Fonds: PAS SI MAL!

BÂLE—LA CHAUX-DE-FONDS, 2-3 (1-0). — Buts : 26' Hauser, 51' Jeandupeux, 57' et 61' Brossard, 77' Wenger. Bâle : Kunz; Kiefer, Michaud, Ramseier, Paolucci; Odermatt, Benthaus, Sundermann; Balmer, Hauser, Wenger. La Chaux-de-Fonds : Streit; Mérillat, Thomann, Gut, Fischer; Zurcher, Friche; Bai, Jeandupeux, Brossard, Portner.

Les Chaux-de-Fonniers — qui essaient d'oublier les soucis causés par leur terrain — sont en train de préparer un deuxième tour qui pourrait être drôlement bénéfique. Oh! il ne faut pas vendre la peau de l'ours. Mais, toujours est-il que cette victoire en match amical (c'est dommage) doit être un sérieux encouragement. Bâle

3 BUTS D'HASANAGIC

LAUSANNE—SERVETTE, 3-3 (1-2). — 12 000 spectateurs. Arbitre: M. Galmann d'Oberrieden. Buts: 3' Vuilleumier, 7', 38' et 50' Hasanagic, 46' et 56' Kerkhoffs.

Lausanne: Gautschi; Hertig, Lala, Weibel, Loichat; Durr, Chapuisat; Zapella, Vuilleumier, Hosp, Kerkhoffs. Entraîneur: Vonlanthen.

Servette: Barlie; Morgenegg, Guyot, (Marchi), Perroud, Wegmann; Bosson, Heutschi; Nemeth, Hasanagic, Pottier (Olivier), Blanchoud. Entraîneur: J. Snella.

Le grand derby lémanique a été contrecarré au dernier moment par la pluie qui a retenu ainsi passablement de Lausannois.

Toutefois, nous pouvons affirmer que les absents ont eu tort, car la rencontre fut très intéressante à suivre. Il y a longtemps qu'il ne nous avait été donné de suivre un match d'une telle intensité dès le début et jusqu'à l'ultime minute.

Si le résultat est resté nul au terme des nonante minutes, les Lausannois eurent plus de chances de marquer que les joueurs servettiens, mais la conclusion n'arriva pas, soit par manque de concentration, soit par malchance (latte de Kerkhoffs à neuf minutes de la fin).

Le jeu est à peine amorcé après la première descente du Servette, que Durr relance l'attaque et met la balle à Chapuisat qui centre magnifiquement, Vuilleumier arrive en trombe et d'une excellente reprise bat Barlie imparablement. Il y a à peine deux minutes de jeu.

Les Lausannois continuent à appuyer l'attaque et par deux fois Hosp tire à côté. A la huitième minute, Hasanagic, à la limite du hors-jeu se

trouve seul en possession de la balle. La défense lausannoise croyant que l'arbitre sifflerait le hors-jeu ne bouge pas et Hasanagic part seul et marque.

A peine une minute plus tard, une chance lausannoise est ratée. Sur un très beau centre de Zappella, successivement Vuilleumier, Hosp et Kerkhoffs manquent la réception. Et la rencontre se poursuit, chaque équipe attaquant à son tour. Toutefois, à la vingt-neuvième minute Hosp décoche un tir foudroyant que Barlie ne peut que renvoyer des poings. A la reprise Hosp manque son deuxième tir. C'est ensuite au tour de Vuilleumier de se présenter seul devant Barlie qui en plongeant oblige Vuilleumier à le lobber mais la balle retombe juste derrière la transversale.

Quelques minutes après, une contre-attaque servettienne, menée par Pottier qui centre superbement sur la tête de Hasanagic qui seul, n'a pas de peine à battre Gautschi.

Dès la reprise, coup de théâtre, sur un centre de Zappella, un arrière servettien contrôle mal son ballon et le donne à Durr qui redonne à Kerkhoffs qui voyant venir Barlie à sa rencontre le lobe bien et marque.

Mais une nouvelle inattention de la part de la défense lausannoise permet à Hasanagic de marquer son troisième but de la journée. Quelques instants après, Pottier ajuste un violent tir que Gautschi a beaucoup de peine à mettre en corner.

Mais les Lausannois ne veulent pas s'avouer battus et, sur une attaque, Kerkhoffs élimine successivement Morgenegg et Guyot pour finalement battre Barlie d'un shoot insidieux entre lui et le poteau.

La fin de la rencontre est à l'avantage des Lausannois et plusieurs fois

on pourrait croire au but, mais la chance assiste les Genevois par exemple, lorsque Barlie battu, Perroud sauve sur la ligne et au moment où Kerkhoffs ajuste un tir terrible que la latte renvoie alors que Barlie était battu.

Les Servettiens peuvent finalement être heureux d'avoir obtenu ce match nul, car Lausanne fut beaucoup plus près de la victoire. Comme le disait Hosp à la sortie, comme à Bâle, on fait le jeu, mais on ne marque pas.

Ce nul fait également un heureux, Zurich, car avec sa victoire sur Lugano, il prend le champ libre et en ce moment les Zurichois sont difficiles à battre.

Nous féliciterons les vingt-deux acteurs qui surent nous présenter un vrai football, viril, bien étudié, où les combinaisons étaient un réel. Le football est ressorti grandi de cette rencontre et c'est cela le principal. Bon arbitrage de M. Galmann qui fut toutefois mal assisté par ses juges de touche. SERGE CHESSEX.

Chanceux pour UGS

UGS—MARTIGNY, 1-0 (0-0). — Arbitre: M. Despland, d'Yverdon. But: 80' Fragnières.

UGS: Forestier; Ernst, Gonnet, Bruderer, Roth, Schildknecht, Tallent, Keller, Romaldini, Pierre-Charles, Demierre (Fragnières).

Martigny: Grand; Cotture, Maag, Bruttin, Biaggi, Eschmann, Kaeser, Largey, Camatta, Baud, Fournier.

Au début, cette rencontre est assez équilibrée, et UGS aligne sa nouvelle recrue Pierre-Charles qui se met immédiatement au diapason de ses camarades. Tour à tour, les deux équipes attaquent, et les deux gardiens sauvent des situations dangereuses devant leurs bois. Martigny, par Camatta, Baud et Fournier, se montre dangereux, alors que, du côté des hommes de Frontenex, Pierre-Charles et Demierre se montrent les plus incisifs. Les défenses prennent le pas sur les attaques et rien ne sera marqué durant les premières quarante-cinq minutes. En seconde mi-temps, Martigny domine, mais ne peut mar-

quer, par manque de précision. UGS se reprend, mais se fait régulièrement prendre au piège de l'offside. La rencontre devient morne, car aucune belle action se produit. A la 68^e minute, sur une descente de Keller, celui-ci se fait faucher par Cotture et l'arbitre accorde un coup franc. Pierre-Charles le tire, passe à Roth, qui envoie une bombe sur la latte du gardien valaisan. Des deux côtés, de belles occasions sont manquées et, à la 70^e minute, Fragnières prend la place de Demierre, qui était un des meilleurs joueurs de la ligne violette. Par de longs dégagements, les arrières sont alertés et, à la 80^e minute, Roth s'en va, centre; un cafoillage se produit et Fragnières marque dans la mêlée. Encouragés par ce but, les « violets » attaquent et, par deux fois, Keller se trouve seul devant Grand, mais manque lamentablement. La fin survient sur une victoire chanceuse d'UGS, car le match nul correspondrait mieux à la physionomie de la partie. Georges Veluzat.

XAMAX: UNE DÉCEPTION

MENDRISIOSTAR—XAMAX, 3-0 (1-0). — Buts: 23' Benkoe, 71' Frigerio, 88' Simonetti.

Mendrisiostar: Carminatti; Rusconi, Ghielmetti; Caccia, Terruzzi, Barollo;

Frigerio (Antonietti), Benkoe, Simonetti, Tomljenovic, Allio.

Xamax: Jaccottet; Egli, Mantoan II, Gagg, Monnier; Chiandussi, Stierli; Kroemer, Manzoni, Brunnenmeier, Mantoan I (Rub).

Ce déplacement au Tessin s'est soldé par une grande déception pour les Neuchâtelois. Sans appel, ils ont été battus 3 à 0. C'est net. Quelle différence avec l'équipe qui le dimanche précédent avait si bien battu Sion à Serrières.

Pourquoi une telle contre-performance? C'est difficile à analyser. Et pourtant le match avait bien commencé pour les hommes de Garbani puisqu'à la première minute déjà Stierli tirait sur la latte alors que chacun voyait le 1 à 0. Quelques instants plus tard Brunnenmeier seul devant le gardien loupait son tir. Cela dura un quart d'heure. Tout à coup les Tessinois prirent confiance et prirent des risques. Ils marquèrent avant la pause par Benkoe sur un tir de 30 m.

La seconde mi-temps fut identique à la première. Le premier quart d'heure appartient aux Neuchâtelois, le reste aux Tessinois, si bien que ce n'est que juste que la victoire revient aux maîtres de céans.

Xamax a déçu. Chaque joueur a été en dessous de ses possibilités. Tous furent lents, imprécis et peu enclins à travailler. C'est dommage, car de gros espoirs étaient encore permis.

Mendrisiostar a fait feu de tout bois. Cette équipe a un moral à tout casser et fera encore mal, surtout à domicile, où elle est soutenue par un public terriblement bruyant. E. M.

● Rorschach a défendu victorieusement la coupe suisse des vétérans pour la quatrième fois en battant Thoune par 3-2.

LUTTROP LIBERO



Seize mille personnes, hier, au Letziggrund pour Zurich—Lugano. Les Tessinois ont perdu, mais, à dire vrai, ils auraient mérité mieux. Avant le deuxième but zurichois, Lugano, à deux reprises, pouvait prendre l'avantage. Sing, qui dirigeait Lugano, innova: il plaça Luttrop comme libero. C'est de l'inédit... une façon de jouer l'offensive! Le comble, c'est que cela a failli réussir. Ici: Kunzli et Pullica se font des « politesses ».

a pris une bonne leçon. Lors de son déplacement à la Charrière, il devra s'en souvenir.

Vincent a profité une fois encore d'introduire des jeunes en cours de partie. C'est ainsi que Theurillat a pris la place de Portner, alors que ce même Portner fut viré à celle de Mérillat.

La Chaux-de-Fonds a joué d'une façon intelligente en attaque. Jeandupeux s'est mis particulièrement en évidence, tout comme Brossard qui jeta le printemps en marquant deux buts.

Et puis, La Chaux-de-Fonds s'est lancée dans une nouvelle tactique du hors-jeu (défense en ligne) Ça a réussi, mais attention, c'est dangereux.

PETROVIC: A revoir

ETOILE CAROUGE—BRUHL, 2-0 (0-0). — Buts: 68' Schurmann sur penalty, 84' Muller.

Etoile Carouge: Poulet; Beck, Lavoirel, Ruch, Burgisser; Fatton, Fuchs; Marcuard, Petrovic (Schurmann), Muller, Glauser.

Bruhl: Schmid; Nusch, Monnard, Engler II, Scheidbach; Nagel (Seger), Gantenbein; Weisskäupt, Prantl, Duvoisin, Koller.

Par un temps splendide cette rencontre s'est disputée au Stade municipal de Carouge devant un public avide de voir les débuts du Yougoslave Petrovic. Disons d'emblée que ce dernier n'a jamais été dans le coup, et qu'à notre avis cette acquisition laisse à désirer. Sitôt que Petrovic a été remplacé par Schurmann, la ligne d'avant locale a été beaucoup plus dangereuse. Des deux côtés la rencontre s'est disputée avec acharnement. Pour Bruhl, l'ailier Prantl était le meilleur joueur, tandis qu'à

Carouge aucun n'a été bon, car c'est seulement au bout d'une heure de jeu que Carouge ouvrit le score sur penalty qui n'a existé que dans l'esprit de l'arbitre, dont l'arbitrage était des plus mauvais. Au sujet du penalty, Fatton, qui devait tirer le premier, ne marqua pas grâce à une belle détente du gardien Schmid, mais l'arbitre donna aussitôt un second penalty pour faute du gardien sur Fatton. Schurmann le transforma sans bavure malgré les réclamations des visiteurs. Ce but donna des ailes aux Carougeois, et sur centre de Marcuard, Muller d'une belle tête porte la marque à deux pour les locaux.

Les jeux sont faits et Bruhl accuse le coup, alors que l'arbitre fait encore quelques fantaisies dans ses décisions. Victoire méritée des hommes de Du-toit, mais que ces derniers, spécialement Burgisser et Schurmann, soient un peu plus sportifs sur le terrain, ils auraient tout à y gagner. Georges Veluzat.

Football à l'étranger

FRANCE. — Huitièmes de finale de la coupe, matches aller: Bastia—Angers, 0-2; Nîmes—Saint-Etienne, 1-0; Rennes—Lyon, 3-2; Nice—Metz, 2-1; Toulon—Valenciennes, 2-0; Arles—Limoges, 0-1; Le Mans—Nantes, 0-4; Baume-les-Dames—Paris Neuilly, 1-2

ITALIE. — Vingt-cinquième journée: Brescia—Naples, 1-2; Cagliari—Verone, 1-0; Fiorentina—Juventus, 2-0; Vicence—Bologne, 1-1; Lazio—Internazionale, 3-1; Milan—Sampdoria, 0-0; Palerme—Bari, 0-0; Turin—Rome, 0-0. Classement: 1. Cagliari, 27 points; 2.

Juventus, 33; 3. Internazionale, Fiorentina et Milan, 31.

ALLEMAGNE. — Alemannia Aixa-Chapelle—Borussia Mönchengladbach, 0-3; Werder Brême—Borussia Dortmund, 1-3; Duisbourg—Kaiserslautern, 0-0; Stuttgart—Schalke 04, 2-0; Cologne—Rotweiss Oberhausen, 0-1; Hertha Berlin—Bayern Munich, 0-4; Hanovre 96—Hambourg, 1-1. Classement: 1. Borussia Mönchengladbach, 25-41; 2. Cologne, 27-40; 3. Bayern Munich, 26-36; 4. Hertha Berlin, 23-29; 5. Borussia Dortmund, 27-29.

LA LEÇON RUSSE

Apparemment, après leur faux pas devant la Suède, les Russes se sont repris hier aux championnats du monde de hockey à Stockholm. Animés d'un esprit de vengeance, ils ont infligé une défaite très lourde aux Finlandais. Ceux-ci, battus 16-1, n'avaient concédé qu'une courte défaite (2-1) lors de leur première rencontre à Stockholm avec les Soviétiques. Cette fois, rien ne put freiner la marche du rouleau compresseur russe. Au cours des deux premiers tiers-temps, le puck se trouva quasi en permanence dans les tiers de défense des Finnois. Quatre des treize buts inscrits dans les deux premières périodes survinrent lorsque les Russes étaient en supériorité numérique. A la 43^e minute seulement alors que le score était déjà de 13-0, les Finlandais, complètement désorientés, inscrivirent leur unique but par Keinonen. Le jeune Tretjak venait de remplacer Konovalenko dans la cage soviétique. 3000 specta-

Pour leur part, les Suédois ont battu l'Allemagne de l'Est, 6 à 2, mais ils ont connu un premier tiers-temps pénible. Les Allemands de l'Est ouvrirent d'ailleurs le score face à des Suédois qui ne trouvaient pas le bon rythme. Les Scandinaves prirent pour la première fois l'avantage après trente minutes de jeu, mais les Allemands trouvèrent les ressources nécessaires pour égaliser immédiatement après. Ce n'est que durant la dernière fraction de la rencontre que, sans convaincre, les Suédois purent faire la décision.

Enfin, les Tchécoslovaques se sont imposés devant la Pologne, 10 à 2, beaucoup plus facilement qu'à l'aller (6-3). Dès le début de la rencontre, on put constater que les Tchécoslovaques voulaient profiter de l'occasion pour améliorer leur différence de buts et faire avancer Suchy et Nedomansky en tête du classement des « compteurs ». Ce double objectif a été atteint. Du côté polonais, le gardien

Tkacz a sans doute évité une défaite encore plus sévère à son équipe. Les Polonais ont profité d'un relâchement tchécoslovaque à la fin de la deuxième période pour marquer deux fois. 1269 spectateurs.

MONDIAL HOCKEY

Allemagne de l'Est—Pologne, 2-2
Suède—Allemagne de l'Est, 6-2
Tchécoslovaquie—Pologne, 10-2
URSS—Finlande, 16-1

1. Suède	6	5	0	1	33-12	10
2. URSS	6	5	0	1	42-8	10
3. Tchécoslovaquie	6	4	0	2	34-15	8
4. Finlande	6	3	0	3	16-29	6
5. Allemagne Est	6	0	1	5	7-31	1
6. Pologne	6	0	1	5	8-34	1

D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE

Quoi de neuf depuis samedi

RUSSE: ENCORE LUI

NATATION. — Trois records suisses ont été battus au cours d'une réunion interclubs qui a eu lieu à la piscine des Vernets, à Genève. La Bernoise Margrit Thomet a nagé le 100 m. papillon en 1'11"3, améliorant d'un dixième son propre record national. Sur le 400 m. nage libre, le Genevois Alain Charmey a été crédité de 4'28"5, alors que son précédent record national sur la distance était de 4'30"2. Enfin, Genève-Natation a pulvérisé son record national du 10 fois 100 m. libre en 10'15"2 (ancien record: 10'27"6).

● A Varsovie, le Polonais Zbigniew Pacelt (19 ans) a établi l'une des meilleures performances européennes du 400 m. quatre nages en réalisant 4'45"8 en bassin de 25 m.

BOXE. — Le Noir américain Freddie Little (69 kg. 400), de Las Vegas, champion du monde des moyens juniors, a aisément conservé son titre devant l'Allemand Gerhard Piaskowy (69 kg. 600). Le combat alla néanmoins à la limite des quinze rounds devant quelque 7000 spectateurs, rassemblée au Palais des sports de Berlin-Ouest.

● Le poids welter français Marcel Cerdan a battu, au Palais des sports de Lyon, en présence de 8000 spectateurs, l'Anglais Johnny Cooke, aux points en dix reprises. Ce combat, le dernier de Marcel Cerdan avant son départ pour les Etats-Unis, entre deux stylistes, ressembla par trop à une exhibition et le public manifesta à cet égard son mécontentement.

ATHLETISME. — Couru sous un ciel gros et sur l'herbe épaisse et grasse de l'hippodrome de Vichy, le 57^e cross-country international a connu une conclusion logique et attendue au bénéfice de l'équipe d'Angleterre,

victorieuse au classement individuel avec Mike Tagg et au classement par équipes (cinq hommes parmi les sept premiers). Classement: 1. Tagg (GB), les 12 km. en 36'39"; 2. Roelants (Be), 36'41"; 3. Wright (GB), 36'44"; 4. Taylor (GB), 36'50"; 5. Tjouw (Fr), 37'03". Puis: 27. Doesseger (S); 55. Kaiser (S); 72. Wirth (S); 77. Moser (S); 79. Faendrich (S).

● Le Genevois Jean-Pierre Spengler a remporté, détaché, la quatrième course des 25 km. de Biemme. Il a battu de près d'une minute les Bernois Robert Boos et Josef Suter, et le Grison Alfred Berger.

CYCLISME. — Le premier Tour d'Algérie a pris fin dimanche à Alger. Il a été gagné par l'Allemand de l'Est Peschel qui a fait preuve d'une supériorité évidente, puisqu'il s'adjuge, outre le maillot jaune, le maillot vert du coureur remportant le plus grand nombre de points, devant les Algériens Zaaf et Hamza. Le Belge Claes, qui a remporté quatre étapes au sprint, et le Polonais Hannusik, également grand vainqueur d'étapes, ont été les autres vedettes du tour.

● Le Belge Walter Godefroot a remporté le Tour de Calabre en battant au sprint son compatriote Patrick Sercu, ancien champion du monde de vitesse. Godefroot s'est imposé devant un peloton fort d'une trentaine de coureurs.

● L'espoir italien Pietro Palont, grâce à un sprint victorieux devant plus de septante coureurs, a remporté le Tour du Stausee qui, à Klingnau, marquait l'ouverture de la saison en Suisse alémanique. Les amateurs élite de six pays étaient en lice dans cette épreuve au cours de laquelle certains tours furent couverts à plus de 45 kilomètres à l'heure de moyenne.

Le match des Six Nations de ski alpin à Pra-Loup s'est soldé par une grande déception dans le camp français qui n'enregistre aucune victoire individuelle. C'est surtout paradoxal à l'échelon féminin où les représentantes de la France ont dominé toute la saison internationale et se sont montrées très discrètes chez elles, coûtant ainsi la victoire finale de leur pays qu'on voyait généralement favori. Quant aux Autrichiens ils furent les grands dominateurs de cette confrontation, en comptant trois victoires et un nombre impressionnant de places d'honneur. Leur succès fut net et devrait faire réfléchir les Français sur la fragilité des pronostics et les incertitudes du sport.

En ce qui concerne la prestation d'ensemble des Suisses, on peut dire qu'elle est satisfaisante d'une manière générale puisqu'ils placent plusieurs représentants dans les dix premiers, notamment Michèle Rubli qui décrochait une significative cinquième place en descente.

Quant à Bernhard Russi, son titre mondial lui a véritablement donné un moral solide. Dans l'épreuve mas-

culine il confirma pleinement le titre de champion du monde de descente qu'il gagna à Val Gardena. Avec le temps de 2'02"05, il battit largement l'Américain Bob Cochran, deuxième à 1"42, les Français Orcel et Duvillard, respectivement troisième à 1"56 et quatrième à 2"01. Outre la victoire, la Suisse devait enregistrer encore une grande satisfaction grâce au jeune Heini Hemmi, brillant cinquième en 2'04"71. Andreas Sprecher (neuvième), Kurt Schneider (douzième) et Walter Tresch (quatorzième) venaient encore compléter le succès helvétique.

Chez les dames, la jeune Autrichienne Wiltrud Drexel, en 1'47"47, a battu dans les derniers mètres les Françaises Michèle Jacot et Isabelle Mir, respectivement deuxième à 48 centièmes de seconde et troisième à 1"24, la jeune championne suisse 1970 Michèle Rubli, dont les progrès en cette fin de saison sont remarquables, cinquième à 2"80. La Française Isabelle Mir, qui possédait deux secondes d'avance sur Drexel au poste intermédiaire, commit des fautes dans les virages en fin de parcours. Les Suisses classaient encore trois autres skieuses

dans les quinze premiers, Vreni Inaebnit (dixième), Marie-Thérèse Nadig (onzième) et Edith Sprecher (quatorzième), marquant ainsi 25 points.

Au slalom géant, c'est l'Américaine Marilyn Cochran (19 ans) qui s'est imposée devant l'Autrichienne Annemarie Proell. Ce slalom géant a d'ailleurs été dominé par les Américaines qui ont placé quatre des leurs parmi les dix premières, ce qui leur a permis de marquer 52 points contre 47 à l'Autriche.

Chez les messieurs, Werner Bleiner (23 ans), l'éternel second, qui cette année à Val Gardena, avait gagné la médaille d'argent du slalom géant derrière son compatriote Karl Schranz, a remporté sa deuxième victoire en l'espace de huit jours en devançant les Français Patrick Russel et Alain Penz. Dans la première manche, Patrick Russel s'était montré le plus rapide devant W. Bleiner et Gustavo Thoeni. Dans la seconde manche, Bleiner se montra nettement le plus rapide. Il fut le seul à descendre en moins de 1'08", ce qui lui a permis de renverser nettement la situation.

ET AILLEURS...

● **MONT-SOLEIL.** — Les courses de grand fond de Mont-Soleil ont connu hier, à l'occasion de la vingtième édition, un succès réjouissant et un record de participation (176 coureurs inscrits et 150 au départ). Résultats: Dames: 1. Jacqueline Frey, Mont-Soleil, 44'17"; 2. Susi Luthi, Zweisimmen, 44'54"; 3. Annerose Luthi, Belp, 45'03". — Juniors: 1. Parolini, Saint-Moritz, 33'09"; 2. Renggli, Marbach, 33'20"; 3. Poirot, France, 33'37". — Vétérans: 1. Oberer, GWK III, 1 h. 40'29"; 2. Niquille, GF V, 1 h. 42'01"; 3. W. Junod, Les Cernets-Verrières, 1 h. 44'57". — Seniors: 1. Albin, Di-

sentis, 1 h. 43'23"; 2. Arnold, Urnerboden, 1 h. 43'49"06; 3. Schorro, Altstetten, 1 h. 43'49"63. — Elite: 1. Wenger, GG Berne, 1 h. 38'54"; 2. Walther, GWK III, 1 h. 41'03"; 3. Dermon Disentis, 1 h. 41'45"28.

● **AROSA.** — Deuxième slalom géant: 1. Bruggmann (S), 2'41"52; 2. Roesti (S), 2'43"96; 3. Fuemm (S), 2'44"89; 4. Zingre (S), 2'45"19; 5. Gruber (Aut), 2'45"87; 6. Wendner (Aut), 2'45"89.

● **LA PLAGNE.** — La Française Dominique Mathieux s'est adjugé la victoire dans le slalom spécial de La Plagne devant l'Autrichienne Monika Kaserer. La première Suissesse, Francine Moret se classait huitième devant Rita Good, puis on trouve seizième Silvia Stump, dix-huitième Catherine Cuche, vingtième R. Wehren, trente-sixième Monique Vaudroz, quarante et unième Rita Schneider. Dimanche, dans le slalom géant, Dominique Mathieux a signé un nouveau succès. Du côté suisse, on avait la satisfaction de trouver Rita Good à la troisième place du slalom géant, alors que Catherine Cuche se classait vingtième.

HANDBALL. — Parvenu au stade des quarts de finale de la coupe d'Europe des clubs champions sans jouer un seul match, le club zurichois des Grasshoppers a été éliminé par le champion d'Allemagne de l'Est Dynamo Berlin-Est, sur le résultat total de 18-36. Déjà défaits au match aller (8-18), les Zurichois se sont à nouveau inclinés, lors du match retour à Zurich, en présence de 550 spectateurs, sur le résultat de 10-18 (4-6).

Harry Schmid s'est tué samedi



Le jeune skieur suisse Harry Schmid a été victime samedi d'un accident mortel sur la piste du «Tschuggen» à Arosa. C'est après les épreuves des trois pistes que le jeune Zurichois a été victime d'une chute en voulant éviter une skieuse. Il heurta violemment un poteau indicateur et se fractura le crâne, ce qui entraîna sa mort instantanée. Harry Schmid, né en 1947, s'était révélé en remportant les titres juniors du slalom et du combiné en 1966. En 1968, il était incorporé dans les cadres de l'équipe nationale. Cette année, il avait remporté ses premiers succès internationaux en triomphant dans une descente et dans un slalom géant au Canada.

PROGRAMMES



RADIO
Lundi 23 mars 1970

SOTTENS. — 16.00 Inf. 16.05 Rendez-vous - «Le Capitain», feuilleton. 17.00 Inf. 17.05 Pour vous les enfants! 17.15 Tous les jeunes! 18.00 Inf. 18.05 Micro dans la vie. 18.45 Sports. 19.00 Miroir du monde. 19.30 Bonsoir les enfants! 19.35 Quand une oreille rencontre une autre oreille... 20.00 Magazine 1970. 20.20 «Voyance», pièce policière. 21.20 Quand ça balance. 22.10 Histoire et littérature. 22.30 Inf. 22.35 Scènes du monde. 23.00 Mus. contemporaine en Suisse. 23.25 Miroir-dernière.

Second programme de Sottens. — 16.00 Kammermusik. 17.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Tous les jeunes! 19.00 Per i lavoratori Italiani. 19.30 Mus. légère. 20.00 Inf. 20.10 Pour les enfants sages! 20.30 Mus. du XXe siècle. 22.30 Le havre fugitif.

BEROMUNSTER. — Inf. à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00, 12.30, 15.00. 6.10 Réveil en mus. 7.10 Auto-radio. 8.30 Concerto. 9.00 Souvenirs musicaux. 10.05 Chansons pop. 11.05 Pages de Mendelssohn. 11.30 Chansons et danses suisses. 12.00 Magazine agricole. 12.40 Rendez-vous. 14.00 De mon temps... 14.30 Caprice genevois. 15.05 Opéras italiens.

Mardi 24 mars 1970
SOTTENS. — 6.00 Bonjour à tous! - Inf. 6.30 De villes en villages. 7.00 Miroir-première. 8.00 Inf. - Revue de presse. 9.00 Inf. 9.05 Bande à part. 10.00 Inf. 10.05 Collection jeunesse. 11.00 Inf. 11.05 Mardi-balade. 12.00 Inf. 12.05 Aujourd'hui. 12.25 Si vous étiez... 12.30 Miroir-midi. 12.50 Cause commune. 13.00 Mardi les gars. 13.10 Musicolour. 14.00 Inf. 14.05 Sur vos deux oreilles. 14.30 Le monde chez vous. 15.00 Inf. 15.05 Concert.

Second programme de Sottens. — 10.00 Pages de Mendelssohn. 10.15 Semaine des quatre jeudis. 10.45 Pages de Mendelssohn.

11.00 Université internationale. 11.30 Initiation musicale. 12.00 Midi-mus. 14.00 Musik am Nachmittag.

BEROMUNSTER. — Inf. à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00, 12.30, 15.00. 6.10 Réveil en mus. 7.10 Auto-radio. 8.30 Concerto. 9.00 Souvenirs musicaux. 10.05 Chansons pop. 11.05 Pages de Mendelssohn. 11.30 Chansons et danses suisses. 12.00 Magazine agricole. 12.40 Rendez-vous. 14.00 De mon temps... 14.30 Caprice genevois. 15.05 Opéras italiens.

TV ROMANDE

Lundi 23 mars 1970
16.45 Jardin de romarin. 17.05 Boîte à surprises. 18.00 Bulletin. 18.05 «Lemoyne d'Iberville», feuilleton. 18.30 Médium 16. 18.55 Bébé Antoine. 19.00 Football sous la loupe. 19.35 Bonsoir. 20.00 Téléjournal. 20.25 Carrefour. 20.40 «Le Rapt», film. 21.30 Vie littéraire. 21.40 Dimensions. 22.40 Mus. vénitienne. 23.10 Téléjournal - Tableau du jour.

TV FRANÇAISE

Lundi 23 mars 1970
1^{er} chaîne. — 18.30 Schmilblic. 18.50 Dernière heure. 18.55 Pépinière. 19.00 Actualités régionales. 19.25 «Vive la Vie», feuilleton. 19.45 Inf. première. 20.30 «Teresa d'Avila», film. 22.20 Aventure humaine. 23.05 Télénuil.
2^e chaîne. — 19.00 Actualités régionales. 19.20 Cylorix. 19.30 24 heures sur la II. 20.30 «La Cuisine des Anges», film. 22.15 L'événement des 24 heures. 22.20 Tous en scène. 23.20 24 heures dernière.

Mardi 24 mars 1970
1^{er} chaîne. — 12.30 Midi-magazine. 13.00 Télémidi. 15.45 Pour les jeunes.

CONVOICATIONS DU PARTI

CANTON DE VAUD

NOUVEAU GROUPE SOCIALISTE DU GRAND CONSEIL. — Séance de groupe, lundi 6 avril, à 10 h., à la salle à manger de la Maison du Peuple, à Lausanne. Présence de tous les députés obligatoires.

VEVEY: Assemblée du Parti, mercredi 25 mars, à 20 h. 30, au Restaurant de la Grande-Place. Ordre du jour:

1. Commentaires sur les résultats des élections au Grand Conseil (P. Aguet).

2. Rapport de propagande (A. Haldi).

3. «La Ménagère» et Coop Suisse (L. Ulmer et F. Jeanprêtre).

RENNES: Groupement féminin.

Assemblée générale, mercredi 25 mars 1970, à 20 h. 15, à la véranda de la Maison du Peuple.

RENNES: Fraction du Conseil communal. — Mardi 31 mars 1970, à 20 h. 15, à la véranda de la Maison du Peuple.

RENNES: Parti socialiste de Rennes. — Assemblée générale, jeudi 9 avril 1970, salles 1, 2, 3, à la Maison du Peuple.

CANTON DE GENEVE

SECTION D'ONEX: Première séance du nouveau comité, mardi 24 mars, à 20 h. 30, au Café de la Ferme. Répartition des charges et programme d'activité.

Chanteraine

Roman par André Theuriot

— Ah! vous ne voyez pas?... riposta le colérique Gerdolle, ça montre que, si vous avez de beaux yeux, vous n'avez pas la vue longue... Ne comprenez-vous pas que ce procès embêtera considérablement le voisin. Une supposition qu'il soit condamné à supprimer son cours d'eau: il jettera le manche après la cognée et s'empresera de déguerpir.

— Il y a tout de même du vrai dans ce que dit notre ami le pépiniériste, assura Février en se caressant le nez et en lissant ses moustaches... Il s'agit de mener, sous main, une enquête, de compiler les archives de la mairie, et, si nous acquérons la certitude qu'il n'existe aucun

acte, nous pourrions aller de l'avant... Il y a encore des gens qui ont connu le grand-père et le père de Fontenac et qui se rappellent comment les choses se sont passées... Il conviendra de les faire causer... Et, à ce propos, je te recommande un homme qui a été au service de Noël Fontenac et qui est, maintenant, ton aide-jardinier: le père Brincard. Il a été renvoyé par Simon Fontenac, et il ne le porte pas dans son cœur. Il ne renâcle pas devant un verre de vin, et, si tu sais t'y prendre et lui délier la langue, il t'en apprendra peut-être long sur ce qui l'intéresse.

— Brincard! grogna Gerdolle, un surnois, un ivrogne et un fainéant!

— Fais donc pas la petite bouche! ricana Février, c'est précisément parce que tu as affaire à une fripouille, que tu en tireras tout ce que tu voudras... S'il était un honnête homme, il t'enverrait coucher!

— C'est bon... Demain, je m'aboucherais avec lui et je saurais ce qu'il a dans le ventre.

— Surtout, passe-lui la main dans le dos et ne ménage pas la liqueur!... Avec des particuliers de son espèce, il faut jouer au plus fin et ne point les brusquer... Quand tu seras bien fixé et suffisamment renseigné, avertis-moi et nous marcherons... A la prochaine session, je soulèverai la question de la prise d'eau; au nom de mon comité, j'interpellerai le maire et je demanderai la justification des titres du sieur Fontenac... Il sera bien obligé de s'expliquer et, pour peu qu'il prête le flanc, en avant la musique!... Nous réclamerons une enquête, on nommera une commission, dont nous ferons naturel-

lement partie, toi et moi, et alors je me charge de retourner le Conseil municipal comme un gant...

— A la bonne heure! s'écria M^{me} Alicia, voilà qui est clair, et, cette fois, je comprends... Vous allez tricoter les côtes de Simon Fontenac et lui donner du tintouin... Ce sera pain bénit... Je ne peux pas le sentir, moi, ce bonhomme-là, et, le jour où vous réussirez à nous débarrasser de sa personne, je vous paierai un dîner au champagne.

— Ainsi soit-il, dit Février en goguenardant. Elle remplit de nouveau les verres, on trinqua au succès de l'entreprise, puis le pépiniériste prit congé.

— Soyez tranquilles, affirma-t-il en se coiffant crânement de son volumineux chapeau de paille; dès demain, je mettrai les fers au feu!

VIII

Le lendemain, dès huit heures, Cyrille Gerdolle s'était rendu à sa pépinière. Sur la plaine onduleuse, les plantations alignées en longues files occupaient plus d'un hectare et prospéraient dans la terre noire et riche en humus. Leurs frondaisons subissaient déjà l'action des nuits de plus en plus fraîches et prenaient des teintes automnales. Les jeunes quenouilles de poiriers revêtaient de tendres couleurs aurore, les cerisiers devenaient cramoisis, les abricotiers et les pêchers jaunissaient, tandis que les pruniers du Japon, les hêtres sanguins, les noisetiers pourprés, résistaient encore et se déta-

chaient en vigueur parmi la verdure foncée et persistante des fusains, des lauriers-cerises, des épicéas. Tous ces arbustes de rapport ou d'ornement étalaient à profusion la bigarrure de leurs feuillages mouillés par la rosée du matin, et les nuances s'avaient aux rayons du soleil de septembre, qui commençait à percer la brume.

Cyrille trouva bientôt, non loin du bras de la Bièvre, l'ouvrier qu'il cherchait et qui était proposé au binage et au désherbage. Pour le quart d'heure, ce manœuvre se reposait énergiquement, appuyé au manche de sa serfouette et regardant couler l'eau. Son feutre en cloche abritait une face finaude, couperosée comme une feuille de vigne en octobre; sa blouse était tachée de terre, son pantalon de velours déteint s'enfonçait en des bottes percées. Il fumait une courte pipe de terre, fortement coluttée et qui ne quittait guère le coin de ses lèvres.

— Eh bien! père Brincard, cria le pépiniériste, qu'est-ce que vous avez donc à reluquer la Bièvre?

— Excusez, M. Gerdolle, répondit le sarcleur, pris en flagrant délit de flânerie, cette sacrée rosée du matin est morfondante et je venais d'allumer une pipe pour me remettre en train... Tout en tirant une bouffée, je me demandais ce que votre voisin de Chanteraine peut bien trafiquer en amont! L'eau roule, chaque jour, des boyaux et des tas de pourritures... Jamais je ne l'ai vue si sale et si puante!

Cette remarque de Brincard tombait à pic et Gerdolle la ramassa. Elle lui offrait une transition toute naturelle pour arriver à l'interrogatoire qu'il méditait.

La Chaux-de-Fonds

Une manière originale de marquer un anniversaire

L'exposition de montres émaillées: une merveille

Vendredi, en fin d'après-midi, une cérémonie marquée par la présence de nombreuses personnalités a présidé à la fois à l'ouverture d'une splendide exposition et à fêter le 50^e anniversaire de l'Union de Banques Suisses en notre ville. C'est à la générosité de de cette dernière que nous devons ce retour en arrière sur une époque où l'ornementation de la montre occupait des artistes de très grande valeur et où, surtout, le travail de l'émail si riche en teintes était à son apogée. Nous le devons aussi à MM. P. Imhof, qui préside la Commission du Musée d'horlogerie, A. Curtit, son conservateur avisé, T. Jacot, conservateur du Musée historique — qui a su mettre en place, dans un décor digne d'eux, les trésors qui lui étaient confiés — et également aux autorités communales, au Musée d'horlogerie, qui ont également apporté leur appui.

L'exposition comprend six parties que les amateurs visiteront dans l'ordre suivant:

1^o Présentation didactique de l'émail, ses techniques d'application et le développement de la peinture sur émail.

2^o Illustration des techniques d'application de l'émail sur quatre objets d'art émaillés des XI^e et XIII^e siècles, en provenance du Musée de Cluny, de Paris.

3^o Présentation de 48 montres émaillées des XVII^e et XVIII^e siècles, dans six vitrines, accompagnées d'agrandissements photographiques en couleurs des sujets peints sur émail, et de reproduction photographique des costumes d'époque illustrant le port des montres émaillées. Une partie des pièces sont placées sur des présentoirs animés. Des monnaies anciennes, aux effigies des monarques, situent les dates importantes des pièces présentées. Les 48 montres proviennent du Louvre, du Petit Palais et du Musée des arts décoratifs, à Paris.

4^o Une vitrine avec trois automates à musique, placée dans le circuit de visite des montres émaillées, donne une note de fantaisie à l'exposition. Les trois automates à musique sont la propriété de M. Guido Reuge, à Sainte-Croix (VD): « Le Pierrot écrivain », « Le Marquis fumeur », « Un Couple dansant ».

5^o La place de travail du peintre émailleur du XVIII^e siècle est reproduite avec la table et la chaise de style, les plumes, les pinceaux, les vernis et les accessoires de travail, face à une fenêtre donnant sur une vue du Paris de l'époque.

6^o Projection en permanence de diapositives en couleurs représentant la riche collection de montres émaillées du Musée d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds, pièces exposées par ailleurs dans l'autre salle du musée.

PARMI LES PERSONNALITÉS

La cérémonie était relevée par la présence de l'ambassadeur de France, M. Jean Roux, et son épouse, de F. Bourquin, vice-président du Conseil d'Etat neuchâtelois, de P. Aubert, président du Grand Conseil, d'A. Sandoz et de M. A. Favre-Bulle, conseillers nationaux, de MM. E. Broillet et R. Ramseyer, conseillers communaux, de Ph. Thomi, président du Conseil général, des représentants de l'UBS: MM. Ph. de Weck, directeur général à Zurich, H. Montandon et B. Muller, respectivement directeurs des succursales de La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel; des délégués des organisations horlogères, économiques, industrielles et commerciales du canton.

LES DISCOURS

M. P. Imhof, qui présidait la manifestation, a salué ses hôtes et mis en évidence le travail accompli après qu'une heureuse et fructueuse collaboration eut permis de l'entreprendre. Il a terminé en remerciant tous ceux qui ont coopéré à la réussite de cette

exposition. M. H. Montandon a fait un historique de l'UBS, dont il dirige la succursale de notre ville, qui bientôt sera agrandie et modernisée, alors même que jusque-là elle n'a jamais cessé de mettre à la disposition de sa clientèle tous les moyens techniques capables de lui rendre service.

A. Sandoz, président du Conseil communal, a félicité l'UBS, qui a été liée au développement économique de notre ville et de notre région. Il s'est réjoui de la manière originale et bienvenue choisie par cette banque pour fêter son cinquantième anniversaire, et de la nouvelle manifestation franco-suisse qui en est résultée.

M. A. Curtit, en connaisseur, se fit ensuite le guide apprécié de tous, par la présentation pièce par pièce de tous les trésors lui ont été confiés, alors que M^{me} Reuge animait les trois automates qu'en compagnie de son mari elle a confié à notre musée pour la durée de l'exposition.

Dans la réception qui suivit, M. Ph. de Weck prononça une allocution des plus optimistes. Nous la résumerons ainsi: « L'industrie horlogère ne doit pas trop penser à son passé sur lequel on ne peut plus revenir, mais regarder vers l'avenir; elle doit avoir confiance et l'UBS restera à ses côtés car elle ne doute pas de sa réussite. »

E. MIS

Les devoirs à l'école à tous les degrés primaires

C'est fait. Du moins un essai d'une année sera tenté. Dès le début de la prochaine année scolaire 1970-1971, les devoirs seront faits à l'école, autrement dit en classe. Cela pour les devoirs écrits, étant donné que les devoirs de mémorisation seront toujours faits à la maison. L'expérience qui avait débuté l'année dernière, dans sept classes du collège de Bellevue (187 élèves au total), sera donc poursuivie dès le mois d'avril prochain pour tous les degrés primaires.

Telle est la décision qu'a prise, vendredi après midi le corps enseignant chaux-de-fonnier, à la suite d'un exposé de J.-P. Miéville, directeur des Ecoles primaires, et en présence de M. Marti, inspecteur.

Oh! la discussion fut vive à la salle de chant du collège de l'Ouest. Ceux qui ont déjà « goûté » de cette

expérience ont parlé en sa faveur. J.-P. Miéville, pour sa part, a encouragé le corps enseignant dans cette nouvelle voie. « C'est un essai, je le précise, a-t-il dit, que nous tenterons cette année sur l'ensemble des classes primaires. »

Certains ont émis des craintes, certains des doutes. Mais le directeur des écoles les a rassurés. D'autres enfin, voient l'affaire comme une démission des parents. Certes, tout ne pourra pas être parfait au début, mais l'expérience aidant, on trouvera certainement la bonne solution.

La question de l'horaire aussi a été discutée. En parallèle avec les écoles secondaires de la ville, l'école primaire aura des leçons de 45 minutes. Les premières et les deuxièmes années par exemple commenceront l'école à 8 h. 20 (14 h. 20 l'après-midi). Les troisièmes années, un voire deux matins à 7 h. 30. Enfin les quatrièmes et cinquièmes années, à 7 h. 30 en général. Ainsi, avec cet horaire-là, les élèves auront cinq leçons d'une matinée. « Mais, a dit M. Miéville, il s'agira d'entrecouper les matinées d'une leçon de détente. »

Quelques voix se sont fait entendre pour que cette expérience des devoirs à l'école soit tentée lorsque les programmes seront allégés. Ce à quoi M. Miéville répondit qu'à Bellevue, avec l'année qui vient de s'écouler, les programmes furent les mêmes qu'ailleurs.

Avec des leçons de 45 minutes, cela ne veut pas dire une diminution des heures du corps enseignant. Ce n'est pas le cas. Le programme ou plutôt l'horaire de travail comprendra 30 leçons de 45 minutes. Le reste du temps, soit 2 h. 30 par semaine, sera consacré aux devoirs surveillés.

La discussion fut très intéressante. On demanda un vote. Ce qui fut fait. Une seule voix s'est manifestée contre l'essai généralisé des devoirs à l'école. Au mois de mars de l'année prochaine, on fera le point. Souhaitons-le positif.

R. D.

Nouvelle réussite pour « Radio-Hôpital »

C'est une nouvelle franche réussite qu'a enregistrée Radio-Hôpital pour sa 22^e émission, réalisée samedi. Comme toujours, celle-ci fut variée, équilibrée et intéressante à souhait, puisque le programme comprenait notamment des chansons par le groupe vocal chaux-de-fonnier Les Juliéna; un entretien sur les problèmes et les possibilités touristiques de notre région avec M. R. Châtelain, président, et F. Berger, directeur de l'ADC; les souvenirs colorés des débuts du cabaret, par M. Paul Rey. Tous les malades ont en outre eu le plaisir de recevoir un souvenir de cette émission sous la forme d'une brochure illustrée consacrée au Doubs. Une fois de plus ils disent, et nous avec eux, bravo et merci à la dynamique équipe de Radio-Hôpital.

Carnaval des Mélèzes

C'est devenu une tradition. Cela le restera. Le carnaval sur la glace qui clôt la saison à la Patinoire des Mélèzes a obtenu, samedi soir, un beau succès. Il fut suivi par les exhibitions des membres du Club des patineurs et notamment de l'ancien Loclois Blaise Rossinelli, devenu professionnel. On a malheureusement dû renoncer à voir les espoirs locaux, Anne-Marie et Caroline Christen et Stéphane Prince, tous les trois malades. Mais, malgré ces forfaits, le public ne regrettera rien.

Pour en revenir au carnaval, disons qu'en général, beaucoup de soins avait été apporté à la confection des costumes et le jury délivra les prix suivants:

Catégorie artistique: Mme Y. Zanesco, Costume espagnol. 2. Chr. Meyer, Petit Citron. 3. Nat. Croutot, Souris rose et grise.

Catégorie humoristique: 1. Th. Prince, L'horloger. 2. Mme Y. Wiedler, Bohémienne. 3. M. A. Jaccoud, Couverture de la patinoire.

IL SORTIT UN GRAND COUTEAU.

Hier, un homme âgé de 67 ans, discutait avec un couple à la table d'un café-hôtel de la rue du 1^{er}-Mars. Soudain, il se leva et sortit un gros couteau de boucher, qu'il avait caché et s'élança en travers de la table. L'assailli, sous le coup de l'émotion, tomba à la renverse avec sa chaise, tandis que le sexagénaire laissait tomber son arme. De paisibles consommateurs intervinrent pour mettre fin à ce début de rixe. Et des agents conduisirent les trois personnes incriminées au poste pour les interroger.

CHRONIQUE JURASSIENNE

Congrès du Parti socialiste jurassien

Le congrès du Parti socialiste jurassien s'est tenu samedi après midi à Moutier, en présence de plus de cent délégués. Après avoir réélu par acclamation son président central, Charles Mertenat, intégrant à Bellelay, il a pris connaissance des rapports statutaires.

Le congrès s'est prononcé contre l'initiative Schwarzenbach. Les délégués ont ensuite ratifié la décision du Comité central du parti de retirer l'initiative des trois semaines de vacances en faveur du contreprojet, qui sera soumis au peuple en juin prochain.

Mandat fut donné à la députation socialiste au Grand Conseil pour que celle-ci invite le Gouvernement cantonal à intervenir sur le plan fédéral pour soutenir la proposition du Parti socialiste genevois qui demande aux Chambres fédérales de ratifier la convention N° 100 de l'Organisation internationale du travail, sur l'égalité de rémunération du travail masculin et féminin, à travail et responsabilité égaux.

Deuxième objet important à l'ordre du jour de ce congrès, la campagne en vue du renouvellement du Grand Conseil et du Conseil exécutif. Henri Huber, conseiller d'Etat, fut reporté candidat par acclamation, alors que pour la députation des listes seront déposées dans les districts de Bienne,

de Courtelary, de Moutier, de Delémont, de Porrentruy, et éventuellement de La Neuveville. (w.)

PERTE DE MAITRISE.

— Samedi matin, un automobiliste de Lausanne a perdu la maîtrise de sa voiture, sur la route qui mène à La Cibourg, au contour des Reprises. Sa voiture après avoir heurté un talus de neige s'est immobilisée au milieu et à travers la chaussée. Un conducteur de notre ville qui arrivait à cet instant précis n'a pu éviter la collision. Gros dégâts matériels.

LA PREMIÈRE MÉCANICIENNE.

— Lors de la remise des diplômes aux différents élèves et apprentis mécaniciens (203 candidats sur 224) du canton de Neuchâtel, qui s'est déroulée samedi matin dans un cinéma de notre ville le préposé aux apprentissages M. Farine, a insisté sur le véritable malaise qui existe chez les apprentis de l'industrie et de l'artisanat. En effet, ceux-ci s'estiment désavantagés par rapport aux élèves des écoles, et cela sur le plan professionnel et éducatif. M. Jeanneret, conseiller d'Etat et chef du Département de l'instruction publique, a souligné le fait que, après la période indispensable d'études et de consultation sur le plan suisse, la formation professionnelle allait être totalement redéfinie au cours de l'année 1970. La première jeune fille ayant acquis le diplôme de mécanicienne, M^{lle} Anne-Marie Ruegg, du Technicum de La Chaux-de-Fonds, a reçu le prix de la Société suisse des maîtres de mécanique.

NOMMÉ AU CHUV.

— Le directeur de l'hôpital, M. R. Droël, qui avait donné sa démission il y a quelques mois, a été appelé par le Conseil d'Etat vaudois au poste de délégué technique du Comité directeur du Centre hospitalier universitaire vaudois. (CHUV).

RÉCITAL LECLERC: L'entrée aussi substantielle que le plat de résistance

Aucun doute: Félix Leclerc est un grand bonhomme; il y a longtemps qu'on le sait, et très récemment encore, à l'occasion de son passage à Lausanne, B.-P. Cruchet a dit dans ce journal la valeur de ce bonhomme (on aimerait trouver un vocabulaire qui désigne les chanteurs qui ne font pas que débiter des phrases modulées).

Leclerc était samedi à La Chaux-de-Fonds, sous les auspices de l'ABC qui avait réservé pour l'occasion et pour le nombreux public la grande salle de la Maison du Peuple. Eh bien! je ne sais si j'étais mal placé ou dans de mauvaises dispositions d'esprit, ou si c'est le grand Félix lui-même qui n'était pas dans un soir de grâce, je n'ai pas été aussi enthousiasmé que je l'aurais voulu. D'abord parce qu'une bonne partie des paroles m'arrivèrent indistinctes, ensuite parce que Leclerc m'apparut moins convaincu, plus désinvolte, moins chaleureux que je l'attendais. J'eus un peu l'impression

qu'il « expédiait son truc »... Heureusement, il restait une guitare et une contrebasse merveilleuses de sobre plénitude; il restait des chansons pour la plupart fort belles; il restait surtout la voix incomparablement prenante de Leclerc.

Une autre voix incomparablement prenante — et là ce fut une révélation — c'est celle de Bea Tristan, qui avec Ricet-Barrier composait une première partie de programme d'une exceptionnelle qualité. Bea Tristan, une fille dont la souplesse et l'intensité vocale feraient l'envie de bien des cantatrices et ravaient au rang de cornemuses d'occasion toutes les faiseuses de recettes que M. Stark fabriquera jamais. Et, en plus, elle a des choses à dire, un style, quelque peu sauvages et provocants, qui devront s'affiner et se parfaire mais qui doivent, s'il y a une justice, amener le nom de Bea Tristan à enfler sur les affiches. Quant à Ricet-Barrier, c'est le cas désespéré: il amène le talent au point où l'on ne se rend plus compte que talent il y a! Ses chansons n'ont l'air de rien; lui a l'air de tout sauf d'une vedette; et pourtant ses chansons sont toutes de petits chefs-d'œuvre d'observation malicieuse et chaude d'humanité, pourtant lui est l'artiste idéal qui reste complètement lui-même en se donnant complètement au public. Bref, Ricet-Barrier, c'est d'emblée un ami; les moments passés avec lui sont ceux que l'on peut connaître entre amis; et, quand on doit raconter l'amitié et un ami, tout ce qu'on peut en dire est mal dit.

Ma foi, ce samedi, l'entrée était aussi substantielle que le plat de résistance.

M.-H. K.

CARNET DU JOUR

Cinéma

CORSO: 20.30, « Les Femmes ». EDEN: 20.30, « Il pleut dans mon Village ». PLAZA: 20.30, « Le Tigre sort sans sa Mère ». RITZ: 20.30, « Répulsion ». SCALA: 20.30, « Le Cien des Siciliens ».

Divers

RUE DU PARC 31: Jean Cornu expose gravures et dessins, de 16.00 à 19.00 et de 20.00 à 22.00. MUSÉE D'HORLOGERIE: 10.00 à 12.00 et 14.00 à 17.00, exposition de montres émaillées.

Pharmacie d'office

Pharmacie Bernard, av. Léopold-Robert 21. (Dès 21.00 appeler le No 11.)

MÉMENTO LOCLOIS

PHARMACIE D'OFFICE: Pharmacie Breguet. (Dès 21.00, le No 17 renseigne.)

CHRONIQUE NEUCHÂTELOISE

Le conseiller fédéral Brugger hôte de l'industrie horlogère

Dans la perspective de l'échéance du statut légal de l'horlogerie à la fin de l'année 1971 et des problèmes qu'elle pose, M. Ernst Brugger, conseiller fédéral, chef du Département de l'économie publique, a souhaité prendre contact avec l'industrie horlogère.

Accompagné de ses proches collabo-

rateurs, soit l'ambassadeur Jolles, directeur de la Division du commerce, M. Gruebel, directeur de l'Ofiamt, et M. Walthard, chargé d'affaires de l'industrie horlogère et des questions industrielles internationales, le conseiller fédéral sera l'hôte de la Chambre suisse de l'horlogerie le 24 mars prochain. Il aura l'occasion de s'informer de l'évolution de la recherche collective dans l'industrie horlogère, du fonctionnement du contrôle technique des montres. En outre, il visitera plusieurs usines touchant différents secteurs de production (produits terminés ancre et roskopf, ébauches, parties détachées). Ainsi, M. Brugger se rendra dans le canton de Neuchâtel, le Jura bernois, à Longeau et à Bienne.

NEUCHÂTEL: Recrue décédée.

— Une recrue habitant Neuchâtel, M. Hugo Hasler, 20 ans, avait été grièvement blessée à Losone au cours d'un exercice au lance-flammes. Hospitalisé à Zurich, le jeune homme est décédé des suites de ses cruelles brûlures.

Vous remboursez un prêt comptant*
de fr. 2000.- en 21 versements
mensuels de fr. 105.20 par exemple.
Vous fixez vous même le montant et le nombre de mensualités.
Nous tenons compte de vos désirs personnels.
L'intérêt annuel de 5,4% sur le capital initial
et tous les frais sont compris dans les mensualités.
Nos collaborateurs vous conseilleront volontiers
et vous donneront tout renseignement désiré.

2000.- prêt comptant

Nom _____ Je m'intéresse à un prêt comptant* et désire recevoir la documentation par retour du courrier.

Adresse _____ 54 _____

Veillez découper et adresser ce talon-réponse à la Banque Populaire Suisse Centrale PrC Case postale 3000 Berne 23

En plus de la Centrale PrC, chacune des 84 succursales de la BPS est à votre disposition pour vous renseigner ou pour vous envoyer la documentation.

Banque Populaire Suisse

Si vous voulez boire c'est votre affaire!

Si vous désirez cesser de boire, alors adressez-vous aux

Alcooliques anonymes
case postale 362
2301 La Chaux-de-Fonds
ou téléphonez au 3 77 13
ou au 3 76 80 après 18 h.

ÉTAT CIVIL DE LA CHAUX-DE-FONDS

20 mars 1970

Promesse de mariage

Grimm Bernard, horloger, et Mathis Françoise-Aline.

Marriages

Mazzoni Fredy-Ferdinando, horloger, et Jost Nelly.
Riduet Gérard-Pierre-Armand, barman, et Waeber Béatrice-Marthe-Marie.
Droz Pierre-Maurice, employé de pharmacie, et Rauber Hélène-Nelly.
Dupré Georges-Louis, employé de bureau, et Maurer Claude-Andrée-Olga.
Imhoff Georges-André, courtier, et Dubois Jacqueline-Marguerite.

Décès

Glauser Théodore-Ernest, employé postal, né le 3 août 1907, époux de Germaine-Mino née Henzi (Numa-Droz 179).
Mischler Elise-Emma, ménagère, née le 14 octobre 1876, célibataire (Sombailie 13).

AVIS DE TIR

Des tirs avec munitions de combat auront lieu comme il suit:

Armes: infanterie avec lance-mines (jours soulignés = tirs au lance-mines).

Régions:

1. **Les Pradières—Mont-Racine** (carte nationale au 1:50 000, vallon de Saint-Imier, feuille No 232):
Lundi 20.4.70 de 0800 à 1700
Mardi 21.4.70 de 0700 à 1700
Mercredi 22.4.70 de 0700 à 1700
Jeudi 23.4.70 de 0700 à 1200
Lundi 27.4.70 de 0800 à 1700
Mardi 28.4.70 de 0800 à 1700

Zones dangereuses: limitées par les régions les Petites-Pradières - pt 1430 - crêtes jusqu'à Mont-Racine - la Motte - lisières forêts est du Mont-Racine jusqu'aux Petites-Pradières.

No de tél. du poste de cdmt pendant les tirs:
038 / 7 10 60 du 20 au 23.4.70,
038 / 5 49 15 du 27 au 28.4.70.

Limite verticale des projectiles: 4000 m s/m.

2. **La Grande-Sagneule et la Petite-Sagneule** (carte nationale au 1:50 000, vallon de Saint-Imier, feuille No 232):

Vendredi 3.4.70 de 1300 à 1700
Samedi 4.4.70 de 0700 à 2200
Lundi 6.4.70 de 0700 à 1200
Mardi 7.4.70 de 0700 à 2200
Mercredi 8.4.70 de 0700 à 2200
Jeudi 9.4.70 de 0700 à 2200
Vendredi 10.4.70 de 0700 à 1700
Samedi 11.4.70 de 0700 à 1200
Lundi 13.4.70 de 0700 à 1700
Mardi 14.4.70 de 0700 à 2200
Mercredi 15.4.70 de 0700 à 1700
Jeudi 16.4.70 de 0700 à 2200
Vendredi 17.4.70 de 1300 à 1700
Lundi 20.4.70 de 0700 à 1700

Zones dangereuses: limitées par les régions le Mont-Racine - pt 1277 - pt 1336,4 - Petite-Sagneule - crête est de la Sagneule - pt 1390 - pt 1401 - la Motte.

No de tél. du poste de cdmt pendant les tirs:
038 / 7 23 23.

3. **Tête-de-Ran—Les Neigeux—Mont-Dar** (carte nationale au 1:50 000, vallon de Saint-Imier, feuille No 232):

Mardi 7.4.70 de 0700 à 1700
Mercredi 8.4.70 de 0700 à 1700
Jeudi 9.4.70 de 0700 à 1700
Vendredi 10.4.70 de 0700 à 1700
Lundi 13.4.70 de 1300 à 1700
Mercredi 15.4.70 de 0700 à 1700
Jeudi 16.4.70 de 0700 à 1700
Vendredi 17.4.70 de 1300 à 1700

Zones dangereuses: limitées par les régions crêtes de Tête-de-Ran aux Neigeux - Mont-Dar - Derrière-Tête-de-Ran - Tête-de-Ran.

No de tél. du poste de cdmt pendant les tirs:
038 / 7 23 23.

4. **Saint-Sulpice, carrière de la Ferrière** (coordonnées 532 050 / 195 650), carte nationale au 1:25 000, Les Verrières, feuille No 1162:

Armes: lance-flammes.

Date: mercredi 29.4.70 de 0800 à 1800.

No de tél. du poste de cdmt pendant les tirs:
038 / 5 49 15.

AVIS AU PUBLIC

Le commandant de troupe informe le public que les accès au Mont-Racine et aux Pradières seront libres durant les tirs se déroulant aux Sagneules et à Tête-de-Ran durant la période du 6 au 18 avril 1970. Pour des raisons de sécurité, quelques itinéraires de détournement balisés ont été établis. Le public est prié de consulter les avis de tir affichés dans les communes et aux abords de la place de tir et de se renseigner auprès des sentinelles. Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du cdmt de tir durant la période du 6 au 18.4.70 au No de tél. 038 / 7 23 23 et à l'Office de coordination de la place de tir des Pradières, cp gardes-fortifications 2, à Neuchâtel, tél. 038 / 5 49 15.

MISE EN GARDE. — 1. Vu le danger de mort, il est interdit de pénétrer dans la zone dangereuse. Le bétail qui s'y trouve en sera éloigné à temps. Les instructions des sentinelles doivent être strictement observées. — 2. Pendant les tirs, des drapeaux ou des ballons rouges et blancs seront placés en des endroits bien visibles dans la zone dangereuse et près des positions des pièces. La nuit, ils sont remplacés par trois lanternes ou lampions rouges disposés en triangle. — 3. **Projectiles non éclatés.** — En raison du danger qu'ils présentent, il est interdit de toucher ou de ramasser les projectiles (fusées, ogives, culots, etc.) pouvant contenir encore des matières explosives. Ces projectiles ou parties de projectiles peuvent exploser encore après plusieurs années. Quiconque trouve un projectile ou une partie de projectile pouvant contenir des matières explosives est tenu d'en marquer l'emplacement et d'aviser immédiatement la troupe la plus proche ou le poste de destruction de ratés. — La poursuite pénale selon l'article 225 ou d'autres dispositions du Code pénal suisse demeure réservée. — 4. Les demandes d'indemnité pour les dommages causés doivent être faites au plus tard dix jours après les tirs. Elles seront adressées au commissaire de campagne par l'intermédiaire du secrétariat communal qui procure les formules nécessaires. — 5. Toute responsabilité est déclinée en cas de dommages dus à l'inobservation de ces instructions données par les sentinelles ou celles figurant sur les publications de tir.

Poste de destruction de ratés:
Cp GF 2, Neuchâtel, tél. (038) 5 49 15
Office de coordination de la place de tir des Pradières, cp gardes-fortifications 2, 2006 Neuchâtel, tél. (038) 5 49 15.

Les commandants des troupes:
tél. 038 / 5 49 15.

Lieu et date: Neuchâtel, le 18.3.70.



SANDOZ
PLACE DE LA GARE



Grand choix de fleurs
Gerbes
Plantes
Couronnes
SERRE 81
Tél. (039) 2 12 31



Bien meilleur avec
POKER ALE
cette bonne
bière de Pâques

Brasserie de la Comète s.a. La Chaux-de-Fonds

Offres d'emploi

Ville de LA CHAUX-DE-FONDS

Service de l'électricité

Nous cherchons pour seconder le chef d'exploitation de nos réseaux de distribution

jeune ingénieur ETS

avec si possible quelques années de pratique dans le courant fort.

Ce poste comprend l'étude et la réalisation de l'extension, ainsi que l'exploitation d'un grand réseau haute et basse tension aérien et souterrain, ainsi que des stations transformatrices et des usines qu'il comporte.

Avantages sociaux.
Entrée suivant entente.

Les offres avec curriculum vitae doivent être adressées jusqu'au 6 avril 1970 à la direction des Services Industriels, rue du Collège 30, à La Chaux-de-Fonds.

Une machine à écrire suisse HERMES dans chaque foyer

HERMES

LA MACHINE À ÉCRIRE SUISSE PARFAITE

Modèle Baby, super-légère et pourtant robuste, contenue dans un coffret
Fr. 278.-

Modèle Media, adopté par l'armée suisse à cause de sa solidité à toute épreuve, coffret tout métal
Fr. 395.-

Modèle 3000, la grande portable possédant tous les raffinements de la machine de bureau: tabulateur, marges éclairés visibles, etc.; coffret tout métal
Fr. 560.-

Mise à l'essai gratuite, location-vente, reprise avantageuse d'anciens modèles et service d'entretien chez

Reymond La Chaux-de-Fonds, Serre 66 ☎ 039 / 3 82 82
Neuchâtel, Saint-Honoré 5 ☎ 038 / 5 44 66
Neuchâtel, faubourg du Lac 11 ☎ 038 / 5 44 66

Nous cherchons

apprentie vendeuse

ou

vendeuse

(éventuellement aide-vendeuse)

Studio à disposition.
Semaine de cinq jours.

S'adresser au magasin d'électricité R. BERGER, D.-J.-Richard 22, tél. 5 30 66, LE LOCLE.

Faites lire votre journal!

PIANO

A VENDRE au plus vite, très bas prix, de toute confiance, piano brun en bon état de marche. Téléphone (039) 2 75 68.

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Concours de décoration DU COLLÈGE DE BELLEVUE

La Direction des travaux publics informe que l'exposition des projets de décoration est ouverte au public, les lundi 23, mardi 24 et mercredi 25 mars 1970, de 14 à 18 h. Elle se tient au collège de la Promenade, rue du Manège No 9, au 1er étage, salle 24. (Entrée par la porte côté est, à la rue du Manège.)
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

Actualité économique en Suisse et dans le monde

Information économique

L'économie a ses exigences propres que la politique méconnaît souvent. Il en résulte des conflits et des tensions, dont il est difficile de mesurer exactement les répercussions ultimes. Ainsi, il est certain que la forte poussée inflationniste qui sévit aux Etats-Unis a pour origine l'engagement militaire de ce pays au Vietnam, qui continue d'occasionner des charges financières très importantes. Le Gouvernement américain a pris toute une série de mesures, depuis de nombreux mois, dans l'idée de concilier l'inconciliable, c'est-à-dire la poursuite de la guerre dans le Sud-Est asiatique et la lutte contre l'inflation aux Etats-Unis. Ce n'est donc qu'à moitié surprenant qu'on ait actuellement la situation suivante: la production a pratiquement cessé de croître depuis six mois, mais l'inflation poursuit ses ravages au taux fantastique de 7% l'an.

Cette dépréciation de la monnaie du plus important pays du monde a des conséquences extrêmement négatives dans tous les pays qui sont en relations économiques et financières avec lui.

Mais la chose est mal connue. Et, même expliquée, elle reste abstraite. Pourtant, la crise économique des années trente est partie du Nouveau-Monde. Des économistes disent que, si une nouvelle crise devait éclater, elle viendrait également de l'autre côté de l'Atlantique. Et, actuellement, l'inflation qui y sévit se répercute sur les taux d'intérêts pratiqués par les banques européennes. La hausse de ces taux renchérit les frais de construction, augmente les prix des loyers, accroît les coûts des emprunts des corporations publiques, élève les charges d'infrastructure.

Car l'inflation ne se résume pas au seul phénomène de la hausse des prix et des coûts. L'inflation réduit la compétitivité des produits suisses sur les marchés étrangers. Elle engendre une hausse nominale des salaires qui augmente considérablement la masse fiscale imposable — progression à froid. Elle frappe les détenteurs de revenus fixes et exonère les emprunteurs. Elle modifie la psychologie des gens qui perdent la notion de l'argent et de la valeur des choses, ce qui permet et encourage toutes les formes de spéculation. Elle modifie le fonctionnement et le rôle des mécanismes économiques les plus élémentaires comme la consommation, l'épargne, l'investissement. D'une manière générale, elle crée des inégalités, et renforce celles qui existent.

Il est probable que, si les citoyens étaient vraiment renseignés sur ces problèmes, leur participation à la vie politique serait plus grande. Celle-ci serait moins abstraite. On en mesurerait mieux les répercussions pratiques pour chacun de nous.

Cette information aurait aussi l'avantage de jeter quelque lumière sur un monde sinon obscur — celui de la vie politique — du moins dans lequel on prend encore des décisions dans une profonde pénombre. Il est faux de dire que nous sommes aujourd'hui surinformés. En fait, nous sommes profondément sous-informés sur les choses importantes, mais ensevelis par les canaux.

C'est pour cela qu'après avoir démocratisé la vie politique il faut démocratiser la vie économique. Peut-être en résultera-t-il une utile politisation de l'une et de l'autre...

Le « modèle suédois »: L'automobile et le soleil

« Pour la rationalisation de la production industrielle, nous déclarer le secrétaire d'Etat suédois à l'industrie, M. Gunnar von Sydow, nous ne sommes pas au stade du Japon. Nous n'avons pas converti nos côtes en une sorte d'immense usine de transformation, où les matières premières affluent d'outre-mer et sortent un peu plus loin, sous forme de produits industriels prêts pour l'exportation ou pour la consommation intérieure. Nos industries sont encore en bonne partie situées à l'intérieur, et nous nous efforçons même d'en installer dans le nord du pays. »

Un silence. Le ministre réfléchit, ses yeux clairs fixent un point éloigné, puis il ajoute: « Nous avons d'ailleurs bien des réserves et des réticences à l'égard d'une industrialisation poussée de nos côtes. La mer et ses rivages appartiennent à tous: aux vacanciers, à qui aime naviguer, à qui désire reposer sa vue sur un paysage intact. »

Une voix parmi les journalistes objecte:

« Mais les coûts de production pour les industries qui importent les matières premières et exportent les produits finis sont plus élevés si les installations sont situées à l'intérieur du pays. »

« Tant pis », répond simplement M. von Sydow. Voilà, ce court dialogue et surtout les deux mots de conclusion nous paraissent indiquer mieux qu'une longue analyse que la Suède est entrée dans l'époque postindustrielle, en dépassant la phase où l'objectif essentiel, voire unique, d'une société est de multiplier sans fin la quantité des biens produits et de diminuer les coûts de production pour conquérir les marchés.

Aujourd'hui, d'autres problèmes se posent. Vaut-il mieux ne se soucier que de fabriquer un nombre toujours plus élevé de biens de tout genre, ou plutôt — à partir du moment où un certain niveau de bien-être matériel pour tous a été ou est sur le point d'être atteint — accepter même de ralentir quelque peu la course, afin de garder pour tous la mer libre, les paysages intacts et les eaux pures? Est-il préférable d'être en mesure de changer tous les deux ans la voiture et le frigidaire, ou de les garder une année de plus et de réserver une plus grande partie du revenu national aux besoins collectifs? Le problème n'est pas nouveau; ce n'est pas la Suède seule qui s'en préoccupe, et, depuis des années, des voix s'élèvent pour

la protection de la nature; mais ici nous assistons à présent à une prise de conscience au niveau national et ce n'est pas un ministre du Tourisme qui, par devoir professionnel, déclare qu'il faut défendre le paysage: le gouvernement dans son ensemble, le monde industriel et les syndicats s'interrogent sur les limites à s'imposer eux-mêmes et sur les conditions à respecter pour créer une société à l'échelle humaine.

La calme assurance du « tant pis » du ministre de l'Industrie ne représente en effet qu'un exemple. Ayant interrogé deux universitaires sur les principaux problèmes que leur génération doit affronter sur le plan intérieur, ils ont répondu: « L'égalisation du niveau de vie et la défense de l'environnement naturel. »

Pourtant, nous ne connaissons pas de pays où le vert soit plus

trionphant même au centre des villes, le paysage plus protégé et l'air plus limpide. Les jeunes Suédois participent, c'est logique, à la recherche confuse, générale et contradictoire de nouveaux idéaux et de nouvelles raisons de vivre que depuis quelque temps leur génération poursuit dans l'ensemble du monde occidental; mais, au-delà de ce qui parfois n'est — ailleurs — qu'un exutoire d'énergies inemployées et un moyen de s'affirmer, il nous a semblé percevoir en Suède un effort conscient pour orienter la vie civile et économique dans une direction qui ne soit plus seulement celle du bien-être matériel.

Et le nouveau chef du gouvernement, M. Olov Palme, a ainsi synthétisé son programme et sa conception de la politique: « Nous devons toujours subordonner le développement technologique aux valeurs sociales que sont l'éga-

lité, le plein emploi et une vie culturelle enrichie. La politique, c'est quelque chose d'accessible, de saisissable, où tout un chacun peut avoir son opinion parce qu'en fin de compte ce sont nos propres critères de valeur qui décident de la voie que nous suivrons. »

Si aujourd'hui c'est à la mode de suivre le « modèle suédois », il serait peut-être opportun de comprendre qu'il y a autre chose à retenir et à apprendre qu'une orientation économique impossible à copier et une organisation sociale qui ne peut pas être transplantée ailleurs. Il ne s'agit pas d'imiter un type d'industrialisation fait sur mesure pour un pays de huit millions d'habitants, ni une structure sociale liée au caractère et à la nature de ce peuple, mais de saisir un état d'esprit et une leçon morale.

(Communauté européenne.)

Dix milliards de primes

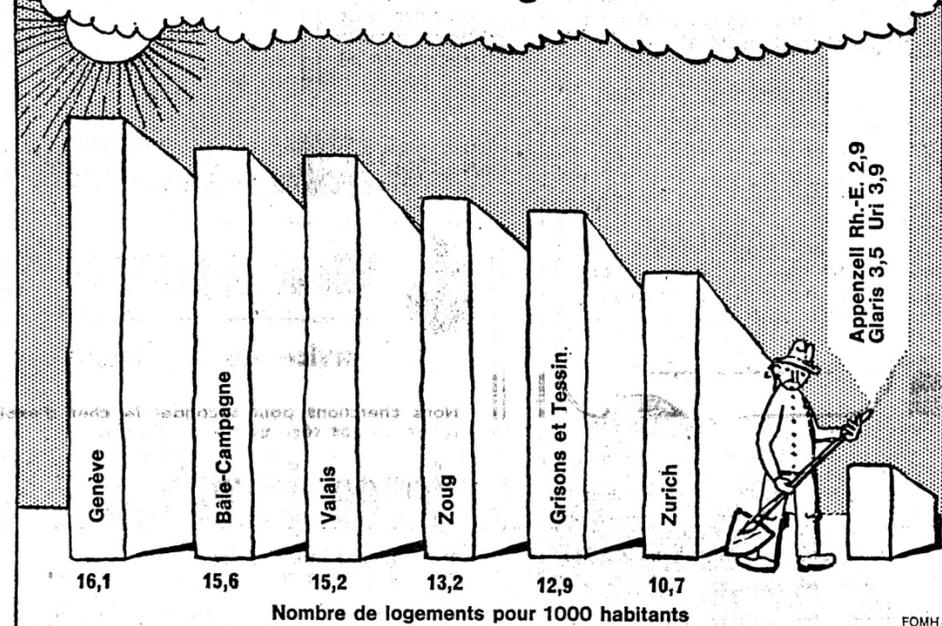
L'année écoulée est caractérisée dans l'industrie des assurances par un nombre de gros sinistres plus élevé que la moyenne, par de graves dommages causés par la grêle aux cultures et aux automobiles et par une augmentation sensible des charges consécutives à des actes criminels. D'autre part, un sondage parmi les compagnies suisses d'assurance a montré que les primes encaissées ont subi un accroissement supérieur à celui de l'année précédente. Elles ont maintenant dépassé le seuil des dix milliards de francs pour toutes les branches en Suisse et à l'étranger.

Dans le secteur des véhicules à moteur, un nouveau tarif est entré en vigueur au début de l'année. Il a procuré à la plupart des détenteurs de véhicules une diminution de leur prime. Par ailleurs, les jeunes conducteurs et les débutants, à qui il faut particulièrement souvent imputer la cause de sinistres, devront dorénavant supporter une plus grande part des dommages, les franchises ayant été relevées. L'assurance casco complète et partielle a dû verser des prestations dépassant la mesure ordinaire pour couvrir les dommages causés par la grêle aux automobiles.

L'assurance vie a rencontré comme précédemment les faveurs du public. Un développement des affaires est enregistré surtout dans la prévoyance collective en faveur de la vieillesse et des survivants.

Le service de presse des compagnies suisses d'assurance, qui fournit ces renseignements, rappelle encore que de graves dommages consécutifs à des incendies et à des explosions ont été enregistrés dans l'industrie.

La construction de logements en 1968



Dans la plupart des cantons, l'activité dans la construction de logements, en 1968, a été inférieure à celle de l'année précédente. Toutefois, neuf cantons (Zurich, Lucerne, Obwald, Nidwald, Bâle-Ville, Appenzell Rh.-L., Saint-Gall, Grisons, et Thurgovie) ont augmenté leur production. D'après le nombre d'habitants, c'est le canton de Genève — comme en 1967 déjà — qui a construit le plus de logements, soit 16,1 pour 1000 habitants. Viennent ensuite Bâle-Campagne (15,6), le Valais (15,2), Zoug (13,2), les Grisons (12,9), le Tessin (12,9), Zurich (10,7), Obwald (10,3). Tous les autres cantons restent plus ou moins au-dessous de la moyenne suisse de 9,8 nouveaux logements pour 1000 habitants qui, toutefois, place notre pays dans le peloton de tête sur le plan international. Par rapport au chiffre de la population, ce sont les cantons de Glaris (3,5), d'Uri (3,8), d'Appenzell Rh.-E. (2,9) et d'Appenzell Rh.-L. (3,9) qui accusent le taux de construction le plus bas.

Une nouvelle stratégie syndicale

Le processus de concentration économique s'accélère, dans la grande industrie; les groupes multinationaux se font plus nombreux; les syndicats affrontent des partenaires toujours moins nombreux, mais d'autant plus puissants. Cette évolution appelle une nouvelle stratégie syndicale et une intensification de la coopération internationale.

Aussi, la Fédération internationale des ouvriers sur métaux vient-elle de réunir à Paris une conférence qui groupait, pour la première fois, les représentants des travailleurs de l'industrie automobile européenne. Les fédérations de métallurgistes d'Allemagne, d'Italie, de France, d'Autriche, de Grande-Bretagne, des pays du Benelux, de Suisse, d'Irlande, de Norvège, de Suède et du Danemark avaient délégué 98 mandataires, et la Turquie et le Japon des observateurs. Le mouvement de concentration a été analysé. On a constaté qu'en Europe deux puissants groupes s'affrontent: Fiat-Citroën-Maserati et VW-NSU-Auto Union. En 1968, le premier de ces groupes a sorti 2,2 millions de voitures et le second 1,9 million. La constitution d'un énorme trust européen dominé par Fiat et VW apparaît probable.

La conférence a envisagé les mesures à prendre sur le plan international afin que cette énorme concentration du pouvoir économique entre quelques mains ne freine pas le progrès social et n'aboutisse pas à priver les travailleurs de leur juste part du produit de leur effort. A cet effet, la politique contractuelle doit viser:

1. La généralisation de la semaine de quarante heures.
2. La garantie du salaire annuel.
3. La protection contre les effets de la rationalisation.
4. L'égalité de traitement des femmes.
5. Harmonisation des temps de pause et de polyvalence.
6. Participation des travailleurs à la détermination de la vitesse de la chaîne.
7. Vacances plus longues assorties d'un pécule de vacances.
8. Amélioration du régime des caisses de pensions.
9. Exercice des droits syndicaux dans l'entreprise.
10. Amélioration de la formation professionnelle.
11. Congé d'éducation payé.
12. Protection appropriée des travailleurs âgés.

Le manifeste radical et l'Europe

La structure traditionnelle du pouvoir politique à la fois centralisée et confinée dans les frontières nationales ne permet plus d'avoir prise sur la loi économique.

Le manifeste radical (« Ciel et terre ») dresse un constat. La puissance de firmes planétaires progresse de plus en plus rapidement. Le chiffre d'affaires de la General Motors est aujourd'hui équivalent au budget de l'Etat français... et il augmente deux fois plus vite. Les centres de décisions politiques devraient se trouver aussi proches que possible de ces nouvelles et gigantesques réalités économiques... Ils s'en éloignent, au contraire. La stagnation politique s'oppose à la « transnationalité » économique.

Aussi, d'emblée, le manifeste propose l'union politique. L'ouverture des frontières commence par perturber une économie avant de la renforcer, mais aucune transition n'a de sens quand il s'agit de l'union politique. L'argument traditionnel, selon lequel l'union douanière débouche sur l'union économique, elle-même aboutissant à l'union politique, n'est plus retenu. Il ne suffit pas qu'un argument soit nécessaire pour qu'il survienne. Les faits ont déjoué une fatalité économique longtemps considérée comme heureuse. L'Europe ne peut

être que par la souveraineté populaire.

Le chapitre 7 — « Redistribution des pouvoirs » — veut apporter la réponse: « Il y aura un parlement européen qui procédera de la légitimité démocratique... aussi un exécutif collégial plurinational, investi par le suffrage universel direct. L'exécutif fédéral, élu, aura pour mission d'élaborer un projet de constitution fédérale dans un délai d'un an. »

L'union politique de l'Europe est avancée sans tergiversations et sans concessions comme le cadre même des propositions radicales. Ceci apparaît particulièrement évident pour celles du chapitre 6 consacré à la fin du pouvoir privé héréditaire et qui, déjà, ont fait couler beaucoup d'encre. Leur mise en application suppose une étroite coopération entre pays européens, notamment par l'institution d'un marché financier au niveau européen.

Le choix de Jean-Jacques Servan-Schreiber, de « Ciel et terre », du Parti radical, est donc celui de l'Europe. Un choix qui refuse de résulter d'un a priori idéologique. Un choix qui se veut issu d'une réflexion appliquée aux faits — la réponse d'un management politique bien compris aux problèmes de la fin du siècle.

(« Trente Jours d'Europe », mars 1970.)

Les femmes et la publicité

Dans l'exposé qu'elle a fait à la journée de publicité, Evelyn Sullerot a relevé trois points qui nous paraissent très importants. Tout d'abord, elle a fait une distinction fondamentale: nous ne sommes pas des acheteuses, nous sommes des consommatrices, c'est-à-dire des utilisatrices. Notre intérêt débordé de l'achat, il est beaucoup plus complet, il s'étend dans la durée: que deviennent ces choses que nous achetons, comment faut-il s'en servir, en user? Bref, il n'y a pas que le choix et le prix, il y a l'emploi. Second et troisième points: si la publicité nous irrite, c'est parce qu'elle donne de nous une image qui est fautive. Alors que la majorité des femmes adultes a plus de quarante ans, la publicité ne nous présente toujours que des créatures à la fleur de leur jeunesse, dans lesquelles bien sûr une bonne partie d'entre nous ne peut guère se reconnaître. Pourtant, les femmes de plus de quarante ans, qui ont élevé leurs enfants et à qui il reste une trentaine d'années à vivre, ont aujourd'hui la tâche difficile de trouver leur juste place dans notre société. La publicité, en les ignorant systématiquement, en niant presque leur existence, rend leurs efforts plus difficiles encore. Enfin, nous refusons de nous reconnaître dans la femme toujours passive que la publicité nous présente. Nous aspirons à être des créatrices. Or, au temps du précinéma et des machines automatiques, comment rester créatrice? Nouveau dilemme où la publicité tend à nous enfermer. (« J'achète mieux », février-mars 1970.)

CHRONIQUE GENEVOISE

Judicieuse initiative du Parti socialiste de Bernex
FAIRE APPEL À LA POPULATION

La section socialiste de Bernex invite tous les habitants de la commune de Bernex à réclamer au Conseil municipal, aux adjoints du maire et au maire lui-même, une information aussi étendue que possible au sujet des décisions qui sont prises actuellement, concernant le développement de la commune, dans les domaines suivants :

- nombre d'habitants nouveaux prévus pour les dix années à venir ;
 - importance et emplacements approximatifs des équipements techniques indispensables au développement de la commune, comme par exemple les nouvelles installations scolaires, sportives, administratives, etc. ;
 - importance et emplacements approximatifs des nouveaux logements.
- En ce moment, des décisions fondamentales sont prises par quelques hommes, selon des méthodes surannées, c'est-à-dire sans informations suffisantes, sans sondages d'opinion, sans consultations des habitants, sans échanges de vues.
- La section socialiste de Bernex estime que s'il est admissible que des

milliers de francs soient dépensés chaque année pour des études d'urbanisation, il est par contre inadmissible que seuls quelques spécialistes et quelques représentants des partis aient leur mot à dire. Il ne faut tout de même pas oublier que les études en cours sont payées par les contribuables. La section socialiste de Bernex constate une fois de plus que l'information, telle qu'elle est conçue actuellement par la mairie, ne vise que des buts électoraux. Les seules informations concernant le plan d'aménagement de la commune proviennent de sources extérieures, telles que le « Courrier », la « Suisse » ou la « Tribune de Genève ». Il n'y a pas d'assemblées publiques communales, pas de circulaires de la mairie, pas une déclaration du maire...

Habitants de Bernex, acceptez-vous encore longtemps d'être tenus à l'écart des décisions qui vous concernent tous ?

Si oui, téléphonez à votre maire. Sinon, exigez une meilleure information en nous écrivant.

Pour la section socialiste de Bernex :

Jean BATTIAZ

**Liberté d'expression à la télévision:
A quand une garantie constitutionnelle ?**

Le conseiller national Jean Ziegler, de Genève, a posé la question écrite suivante au Conseil fédéral :

« Le 10 mars au soir, l'émission canal 18/25 fut brusquement retirée du programme. Cette décision surprenante serait l'effet d'une campagne téléphonique menée auprès des instances directrices de la SSR par un simple citoyen romand n'ayant même pas assisté à l'enregistrement du débat incriminé. La responsabilité du Conseil fédéral est engagée : depuis septembre 1968, la consultation des cantons concernant l'introduction dans la Constitution fédérale d'un article 36 quater garantissant la liberté d'expression à la télévision est terminée. Or depuis cette date, le Conseil fédéral n'a effectué aucune démarche significative en vue de l'adoption de cet article par les Chambres et le peuple.

» Le Conseil fédéral peut-il nous dire à quelle date il pense soumettre

aux Chambres la proposition constitutionnelle garantissant enfin la pleine liberté de travail des journalistes et responsables de la télévision ? »

TAXE RADIO ET RENTIERS

D'autre part, J. Ziegler a demandé, toujours sous la forme de la question écrite, si le Conseil fédéral ne pouvait pas envisager d'exempter du paiement de la taxe de radio les rentiers AVS qui en feraient la demande vu que malgré sa modicité cette taxe peut poser des problèmes aux retraités, encore nombreux, qui ont une situation financière difficile.

Memento genevois

GRAND THEATRE DE GENEVE: 20.30 précises, spectacle de danse, Ballet du Grand Théâtre, direction musicale Robert Irving.

**La vie du parti
HEURES D'OUVERTURE
DU SECRÉTARIAT**

Les intéressés sont priés de prendre note que le secrétariat du Parti socialiste genevois, boulevard James-Fazy 18 (rez-de-chaussée) est ouvert : les lundis, mardis, mercredis et vendredis, de 14 h. à 18 h. ; les jeudis, de 8 h. à midi. Pour les affaires sociales (impôts, logement, vieillesse, etc.), il est recommandé de prendre rendez-vous (tél. 31 37 10 ou 32 42 40).

FÊTES DE PÂQUES

Le secrétariat sera fermé du jeudi 26 mars, à midi au mardi 31 mars, à 14 heures.

**Anciens apprentis :
N'oubliez pas de répondre!**

En février dernier, l'Office d'orientation et de formation professionnelle lançait publiquement une enquête concernant quelque 5500 apprentis ayant obtenu leur certificat fédéral de capacité entre 1956 et 1968. Généralement bien accueillie, cette enquête suscite déjà de nombreux commentaires et les premières et nombreuses informations reçues nous prouvent que les travailleurs ont conscience du profond changement de notre monde et souhaitent s'y associer. Pour la première fois à Genève, les anciens apprentis parlent ; leurs préoccupations, leurs espoirs et leurs griefs sont ceux de toute une génération.

L'enquête porte sur 150 professions différentes constituant treize volées d'apprentis ; son succès dépend de la participation massive des intéressés. Tous les questionnaires ne nous ont pas encore été retournés. Aussi lançons-nous un appel très pressant à tous ceux qui l'ont reçu :

Envoyez votre questionnaire dûment rempli à l'Office d'orientation et de formation professionnelle, vous rendrez ainsi service à vos cadets qui manquent d'informations sur leur avenir.

Si vous avez égaré votre questionnaire, téléphonez aux numéros 27 28 80 ou 27 28 50 ; par retour du courrier, vous le recevrez. Par avance un chaleureux merci.



**En marge des décisions du Conseil fédéral relatives
à la limitation des travailleurs étrangers
LES SYNDICATS VOYAIENT JUSTE**

C'est avec une vive satisfaction que la Communauté genevoise d'action syndicale enregistre la décision du Conseil fédéral relative à la politique d'admission de la main-d'œuvre étrangère. En introduisant un plafonnement global des effectifs des travailleurs étrangers, l'assouplissement des conditions relatives aux changements d'emploi, des professions et des cantons, ce qui assure une plus grande liberté et de meilleures chances à chaque salarié, en diminuant pratiquement de moitié les nouvelles autorisations d'entrée et en renforçant le contrôle par l'ensemble de la Suisse, les pouvoirs publics reconnaissent enfin, dans ce domaine, le bien-fondé des revendications syndicales.

Tout au plus pourrait-on regretter que ces mesures assez draconiennes, préconisées par les organisations syndicales depuis longtemps, n'aient pas vu le jour plus rapidement. Néanmoins, il s'agit là d'un réel effort pour maîtriser le problème de la sur-

population étrangère par des restrictions supplémentaires qui doivent conduire non seulement à la stabilisation des effectifs de la main-d'œuvre étrangère mais à leur réduction progressive et mesurée.

Comme à l'accoutumée, les syndicats de la Communauté genevoise d'action syndicale veilleront attentivement à ce que les prescriptions légales ne demeurent pas lettres mortes mais soient appliquées avec la rigueur que commande à cet égard la situation, notamment en ce qui concerne la grave pénurie de logements et l'inadaptation de notre infrastructure à une évolution démographique ascendante.

Dès lors, il apparaît évident que la raison comme les intérêts directs de tous les travailleurs commandent de s'opposer résolument à la dangereuse solution de l'initiative Schwarzenbach.

Communauté genevoise d'action syndicale.

Offres d'emploi

L'UNIVERSITÉ DE GENEVE
ouvre une inscription pour un poste de

professeur extraordinaire
pour l'enseignement de la

physiopathologie
pour médecins dentistes et de la

parodontologie
à l'Ecole de médecine dentaire

Il s'agit d'un poste à charge complète.

Entrée en fonctions: 1^{er} octobre 1970.

Les candidats sont priés de faire valoir leurs titres avant le 15 avril 1970 au secrétariat de la Faculté de médecine, boulevard de la Cluse 32bis, 1211 Genève 4 — auquel ils peuvent s'adresser pour connaître les conditions.

Apéritif à la gentiane

SUZE
garanti naturel

La section de Carouge du Parti socialiste genevois a le profond regret de faire part du décès de

Madame Augusta POUSAZ

épouse de son cher camarade et dévoué membre M. Samuel Pousaz, conseiller municipal.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

LE COMITÉ.

VAUD

LES CIRCONSTANCES DE LA VIE POLITIQUE

**CHÂTEAU-D'ŒX
JUSQU'OU PEUT ALLER
LA CONFUSION !**

Le « Journal de Château-d'Œx » publie régulièrement les articles de M. René Bovey. Ce dernier est certainement un excellent homme, mais ce n'est pas lui faire injure, pensons-nous, de dire qu'il est des plus beaux fleurons de conformisme et surtout de conservatisme helvétiques. Bref, M. Bovey a donné au « Journal » un article intitulé « Lisez donc le petit livre rouge », où il développe ses idées plus que bien-pensantes.

Jusque-là, rien de très original ; ce qui l'est, en revanche, c'est que le « Journal de Château-d'Œx » fait suivre ledit article de cette note :

« Précisons que M. René Bovey est l'un des rédacteurs romands de la « Correspondance politique suisse », à Berne. Il n'a rien de commun avec M. Bovay, maître au Collège Henchoz, comme quelques-uns de nos lecteurs ont pu le croire. La tendance politique des articles de notre correspondant de Berne doit d'ailleurs, à elle seule, faire éviter toute confusion.

C'est bien ce qu'il nous semble. Heureusement d'ailleurs pour M. Bovay — qui n'a rien de très conservateur — et le Collège Henchoz ! On serait d'ailleurs curieux de savoir quels lecteurs ont bien pu confondre...

**COSSONAY
ON PEUT LES CHOISIR.**

Nous avons signalé la polémique qui a opposé le « Journal du District de Cossonay », ordinairement paisible, à M. Erbetta, ancien conseiller communal montreusien postiste, actuellement à Chevilly. En voici le dernier acte :

« J'ai mangé la fondue, écrit notamment M. Erbetta, il y a quelques mois, place du Tunnel, à Lausanne, avec un des héros tchèques lors des événements que vous savez. Il appartenait alors à la radio-télévision tchèque de Brno. Cet homme a souffert de ces événements, dans son âme de Tchéque, et nous avons souffert avec lui de tout cela, et non pas seulement « du bout des lèvres » ! Mais cet homme, communiste avant ces événements, le restait après !

» Si nos pères ou nos fils font des « crevées », ils restent ou nos pères ou nos fils, et on tue le veau gras quand ils reviennent de leurs erreurs ou de leurs fautes ! La « lutte finale » pour une humanité fraternelle enfin continue, avec ses hauts et ses bas.

Le « Journal du District de Cossonay » répond :

« Il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre, M. Erbetta... Nous savions que vous garderiez vos idées et n'avons pas dit le contraire... Quant à votre exemple concernant pères et fils, il tombe à faux : on ne choisit ni son père ni son fils, mais on peut choisir ses amis... A bon entendre, salut ! »

Ne nous mêlons pas de cette affaire qui ne nous concerne pas. Constatons simplement que quand ils se mêlent de polémique, les Vaudois ne sont pas si calmes que cela !

**CHAVANNES-LE-VEYRON
ET LA SPÉCULATION ?**

Lu dans le « Pays vaudois », sous le titre de « Et la spéculation ? » :

« Que doit penser le paysan lorsqu'il apprend qu'en trois ans, de 1966 à 1969, les loyers se sont ac-

crus à Lausanne d'un tiers ?

» Les prix agricoles, lui dit-on, sont des prix politiques ; leur incidence sur le coût de la vie est trop importante pour qu'on puisse les laisser s'accroître librement. Et les loyers alors, n'ont-ils point d'incidence sur le coût de la vie ? Un ouvrier chassé d'un immeuble ancien situé dans le centre de la ville qu'il habite (parce que, assure-t-on, il est indispensable de moderniser celui-ci), qui payait jusque-là 90 fr. par mois de loyer, et qui, dans un immeuble relativement neuf, ne peut plus trouver, pour avoir le même nombre de pièces, d'appartements à moins de 200 fr., cet homme-là, peut-on dire que le coût de la vie n'a pas augmenté pour lui ?

» Seulement voilà, si l'on peut jouer le paysan étranger contre le paysan suisse en faisant rentrer ses produits à bas prix, on ne peut importer de bâtiments. Les sociétés immobilières détiennent ainsi un monopole de fait, qui leur permet, comme à Naville, d'imposer les prix qui leur plaisent. Et, comme il faut bien détourner ailleurs le vif mécontentement populaire suscité par ces agissements, on le détourne sur les paysans. C'est si facile de tempêter sur le coût inadmissible de l'agriculture pour la nation.

» Mais on se garde bien de parler du coût dix fois plus élevé de la spéculation, coût qui, ne correspond à aucun travail productif, coût d'un enrichissement illégitime dans la mesure où il résulte d'une hausse du prix des terres sans rapport avec la valeur intrinsèque de celles-ci.

Il nous paraît qu'il y a beaucoup de juste dans ce que relève notre confrère. **VEBÉ**

Le comité de la section de Genève de la caisse suisse de maladie et d'accidents AMASCO a le grand regret de faire part du décès de

Madame Augusta POUSAZ

épouse de M. Samuel Pousaz, son dévoué secrétaire.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

Le comité de section des syndicats FOBB, ses collègues de travail du secrétariat et de l'administration ont le regret d'aviser les affiliés du décès de

Madame Augusta POUSAZ

épouse de leur camarade Samuel Pousaz, délégué syndical permanent. En cette circonstance douloureuse, tous les ouvriers des chantiers accorderont une pensée émue à leur ami Sam et à ses enfants.

LE COMITÉ DE SECTION FOBB.

Le syndicat des plâtriers, peintres et décorateurs FOBB a le chagrin de faire part du décès de

Madame Augusta POUSAZ

épouse de son dévoué collègue et ami Samuel Pousaz.

CHRONIQUE VAUDOISE

L'ADIL: « Nous avons suffisamment de places! »

Renforcer le potentiel hôtelier lausannois, en réalisant des établissements modernes, s'adressant à une clientèle de « classe économique », correspond à l'évolution du tourisme d'aujourd'hui. C'est ce qui ressort notamment du rapport annuel présenté lors de l'assemblée générale de l'Association des Intérêts de Lausanne, par M. P.-H. Jaccard, directeur.

Si les hôtels à grande capacité sont indispensables à l'équipement touristique de la capitale vaudoise, il faut se garder de condamner la petite hôtellerie, qui a aussi sa raison d'être, devant ajouter en substance l'orateur.

Parmi les projets actuellement à l'étude, il faut citer: la construction d'un hôtel à Ouchy (480 lits supplémentaires en 1973), et le complexe hôtelier prévu à proximité du Palais de Beaulieu.

Il ne s'agira pas de nouveaux palaces, Lausanne ayant déjà dans ce domaine un équipement de premier ordre pour une clientèle bien déterminée.

Plus d'un million de nuitées en 1969, voilà qui montre éloquemment la réjouissante progression du tourisme dans notre ville, qui a enregistré

le meilleur résultat jamais atteint, dépassant de 23 000 unités les chiffres de 1962.

Les statistiques officielles nous apprennent que en quatre années, le capital de nuitées de Lausanne et des environs a augmenté de près de 200 000 unités, ce qui correspond à une augmentation de 23,33%. Si l'on s'en tient aux statistiques des visiteurs étrangers, on constate, pour l'ensemble de la Suisse, un gain de 3,6%, pour le canton de Vaud, de 2,6% et pour Lausanne, de 5,4%.

Au cours du mois de janvier 1970, ces résultats prometteurs se sont confirmés, puisqu'on relève déjà 7000 nuitées de plus que l'année précédente. L'ADIL va poursuivre ses efforts pour assurer un développement harmonieux de notre cité. Des publications diverses et des films seront largement diffusés à l'étranger afin de présenter toutes les possibilités qu'offrent les vacances lausannoises.

Présidée par M. Perret, l'assemblée a passé ensuite à la nomination de nouveaux membres du Conseil général, dont l'effectif sera porté de 15 à 20 membres. Des représentants des

communes de Pully et de Saint-Sulpice siégeront dorénavant au sein de cet organisme. Avant de passer à la seconde partie de cette réunion, les membres de l'association ont accepté la proposition du Comité directeur concernant l'augmentation des cotisations annuelles.

Les participants ont regardé ensuite le film « OK Lausanne », tel est le titre d'une nouvelle bande touristique réalisée par Claude Kuonen. Des prises de vues, savamment cadrées, nous incitent à flâner dans les rues pittoresques du centre et à nous promener dans la région lémanique.

Un second court métrage « Aimez-vous la Neige? » tourné avec la collaboration de moniteurs de ski, nous a révélé les côtés insolites et humoristiques des sports d'hiver.

K. Sch.



La Ville dont le Prince est un Enfant

Un spectacle de haute tenue

En nous proposant cette œuvre, la plus achevée, la plus subtile sans doute d'Henry de Montherlant, les Galas Karsenty-Herbert retrouvent la vocation dont ils se réclamaient naguère: celle « d'ambassadeurs de la culture française. »

Le titre, assez déconcertant, est tiré d'un verset de l'Écclésiaste. L'histoire est celle d'une amitié nouée entre deux adolescents, élèves dans un collège catholique, amitié dans laquelle un professeur, l'abbé de Pradts, intervient avec une violence qui masque sa propre inclination pour l'un des jeunes gens. Situation et argument périlleux, qui eussent pu paraître troubles et même équivoques. Mais cette « amitié » entre ces jeunes garçons et ce jeune abbé se situe constamment sur un plan élevé, spirituel. Rien de bas, mais une dignité, une humanité, une transparence admirables servies par un style d'une qualité souveraine.

On sait que Montherlant refusa longtemps que cette œuvre soit portée à la scène. Il estimait que le sujet en était trop délicat et qu'il était difficile de trouver des jeunes gens capables de l'interpréter. Il pensait

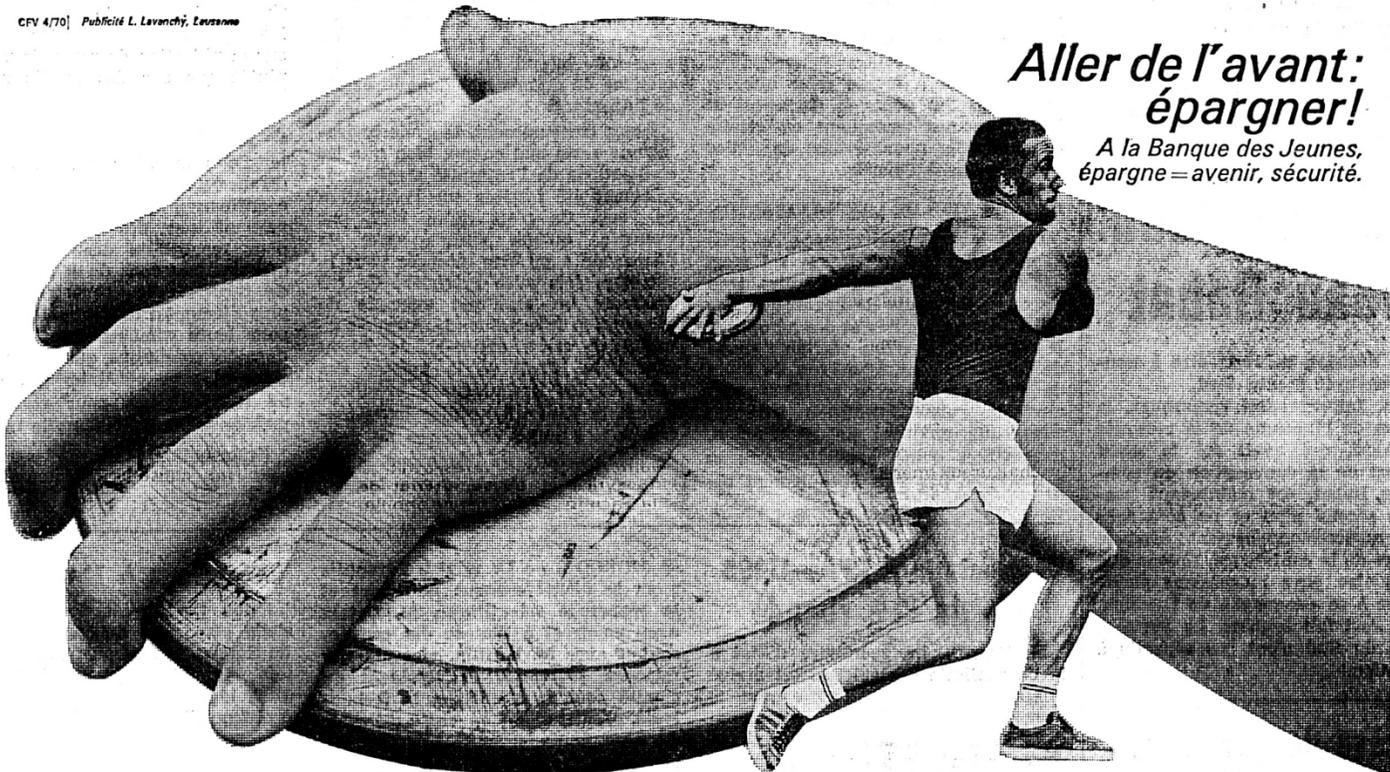
qu'elle serait accueillie avec réticence. Ces craintes se révélèrent vaines. « La Ville dont le Prince est un Enfant » fut accueillie comme l'une des œuvres les plus importantes, les plus marquantes de notre époque.

Précisons bien que cette atmosphère d'internat catholique, ces problèmes soulevés à la lumière de la foi chrétienne, peuvent être étrangers à la mentalité, aux préoccupations du public actuel. Toutefois, même un incroyant, même un athée, ne pourrait rester indifférent à la qualité de cette œuvre frémissante, audacieuse et exactement mesurée et conduite.

L'interprétation est à la mesure de l'œuvre: fiévreuse, pudique, violente, tendre, dépouillée. Paul Guers est un abbé de Pradts tourmenté, pathétique, extrêmement attachant. Sa scène finale, où il affronte le supérieur du collège qu'incarne avec autorité Jean Deschamps, est d'une grande beauté. Les interprètes des rôles des deux adolescents n'en surmontent peut-être pas entièrement les difficultés, qui sont énormes, tandis que Bernard Ristroph (le surveillant) et Gilles Raab (élève de philo) sont impeccables.

Dernier spectacle des Galas Karsenty-Herbert, « La Ville dont le Prince est un Enfant » termine splendidement la saison. Géo-H. Blanc

CFV 4/70 Publicité L. Lavanchy, Lausanne



Aller de l'avant: épargner!

A la Banque des Jeunes, épargne = avenir, sécurité.

Crédit Foncier Vaudois

CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE - La seule caisse d'épargne garantie à 100% par l'Etat de Vaud

Lausanne, place Chauderon

Agences à: Aigle, Aubonne, Avenches, Baulmes, Bex, Bière, Château-d'Éx, Chexbres, Coppet, Cossonay, Cully, Echallens, Grandson, Granges, La Sarraz, Le Sentier, Le Sipy, Leyry, L'Isle, Lutry, Mézières, Montreux, Morges, Moudon, Nyon, Orbe, Payerne, Prilly, Pully, Renens, Rolle, Romanel-sur-Morges, Sainte-Croix, Thoiry, Vallorbe, Vevey, Villeneuve, Yverdon, et bureaux auxiliaires à Lausanne: Bellevaux, route Aloys-Fauquex 95, Quartier de la Gare CFF, avenue de la Gare 44. Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires, rue Caroline 11. Société vaudoise et romande de secours mutuels, chemin de Primerose 35.

Allô-z-Anes

Pas d'accord!

Dans un communiqué, la section vaudoise de l'Association romande du personnel de la librairie et de l'édition déclare s'opposer avec la plus vive énergie contre la menace d'une ouverture nocturne régulière des magasins. Cette mesure, ajoutent les intéressés, est un recul social qui porte préjudice au personnel de vente ainsi qu'au développement de la profession. En conclusion, la section vaudoise de l'ARPLE demande que la réglementation des ouvertures nocturnes des magasins soit étudiée par les autorités cantonales plutôt que par les instances communales.

Une attitude très discutable...

Des héros qui ont du succès...

Les deux personnages clés du feuilleton télévisé « Les Chevaliers du Ciel », Tanguy et Laverdure, ont affronté avec le sourire leurs admirateurs et leurs admiratrices romands. L'autre jour, ces sympathiques comédiens ont dédié (plus de 800 ouvrages pour un jour) dans un grand magasin lausannois le dernier album « Lieutenant Double Bang », qui retrace une de leurs aventures aériennes. Jacques Santi et Christian Marin, de leurs vrais noms, ont tourné une quarantaine d'épisodes, d'ailleurs repris par de nombreuses chaînes de télévision.

Le créateur des deux héros, J.-M. Charlier, a écrit tous les scénarios. Pour l'anecdote, disons que Tanguy et Laverdure n'ont pas le brevet de pilote, ce qui ne les a pas empêché de se mettre dans la peau des « acrobates du ciel » avec une étonnante maîtrise.

Cinémas lausannois

A. B. C. Tél. 22 35 52-53
14.30, 17.00, 20.00, 22.10 16 ans
Première vision suisse
Un western à l'italienne hors classe
Pier Paolo Pasolini dans
REQUIESCANT
avec Lou Castel et Mark Damon
Un film d'action brutal et déchainé
Eastmancolor

Bel-Air Tél. 23 53 12
14.15, 16.15, 18.15, 20.15, 22.15 16 ans
Un des meilleurs thrillers de notre temps
Steve McQueen dans le film d'Yates
BULLIT
avec Robert Vaughn et Jacqueline Bisset
Une reprise qui s'impose!
Parlé français - Technicolor

Athénée Tél. 23 24 12
14.15, 17.30, 20.30 18 ans
Le dernier Luchino Visconti - Un des cinq plus grands maîtres en scène du monde
LES DAMNÉS
avec Dick Bogarde, Ingrid Thulin, Helmut Berger, R. Verley - Parlé français

Bourg Tél. 22 86 22
14.30, 17.00, 19.00, 21.00 16 ans
Mardi et vendredi: 12.15, ciné-lunch
Quelques jours seulement
Sensationnel film brésilien - Meilleur film d'aventure
O'CANGACEIRO
(SANS PEUR, SANS PITIÉ)
Parlé français: 14.30, 19.00, 21.00
Version originale sous-titrée: 17.00

Atlantique Tél. 22 11 44-45
14.30, 17.00, 20.30 16 ans
Le nouveau film de Jean-Pierre Mocky
Une immense gaudriole!
L'ÉTALON
avec Bourvil, Francis Blanche, J. Legras, Michèle Langsdale - En couleurs
Un spectacle plus que drôle... hilarant!

Capitole Tél. 22 51 32
14.30, 17.00, 20.30 16 ans
Panavision - Technicolor
LE PONT DE REMAGEN
Inspiré d'un épisode de la seconde guerre mondiale
George Segal, Robert Vaughn, Ben Gazzara, A. Gael

Colisée Tél. 32 51 25
15.00, 17.00, 20.30 16 ans
Première suisse
Jean-Paul Belmondo et Annie Girardot dans
UN HOMME QUI ME PLAÎT
le dernier Claude Lelouch
Fav. susp. - Mus. de Francis Lal

Métropole Tél. 23 62 22
14.30, 17.00, 20.30 16 ans
Samedi, nocturne à 23.15
Encore mieux que James Bond!
TRIPLE CROSS
(L'affaire Chapman - histoire vraie)
Film d'espionnage de Terence Young
En couleurs

Eldorado Tél. 22 16 12
14.30, 17.00, 20.30 18 ans
A voir et à revoir, Palme d'Or du Festival de Cannes 1969 - En couleurs
IF...
avec Malcolm Mc Dowell, David Wood, Richard Warwick
Refaire le monde avec des « si »... De quel côté serez-vous? - Parlé français

Palace Tél. 22 13 30
14.00, 16.15, 18.15, 20.15, 22.15 18 ans
3e et dernière semaine
L'œuvre osée de Radley Metzger
La plus étrange histoire d'amour jamais contée!
THÉRÈSE ET ISABELLE
avec Essy Persson et Anna Gael
Tiré de l'œuvre de Violette Leduc
Parlé français - Faveurs suspendues

Georges V Tél. 23 43 31
14.00, 16.15, 18.15, 20.15, 22.15 16 ans
Première suisse
Jean-Paul Belmondo et Annie Girardot dans
UN HOMME QUI ME PLAÎT
le dernier Claude Lelouch
Fav. susp. - Mus. de Francis Lal

Romandie Tél. 23 47 44
14.15, 17.15, 20.30 16 ans
La réunion inédite de deux géants du western: Lee Marvin et Clint Eastwood
LA KERMESE DE L'OUEST
avec Jean Seberg - Parlé français
Sur écran géant 70 mm., son stéréo
Faveurs suspendues

Lido Tél. 23 21 44
14.00, 16.15, 18.15, 20.15, 22.15 16 ans
En première suisse
En même temps que Paris et Rome!
Maria Callas dans
MEDEA
(MÉDÉE)
de Pier Paolo Pasolini
Eastmancolor - Faveurs supprimées

Corso-Renens Tél. 34 00 35
RELACHE
Dès jeudi:
20.30 12 ans
LE GRAND RESTAURANT

YVERDON Buffet CFF
M. Criblet-Feuer
Tél. (024) 2 49 95
3 spécialités
★ Les filets de perches aux morilles
★ Gratin de fruits de mer
★ La paella du Liceo de Barcelona

Pharmacies Populaires
Centre-Ville Ale 30
Sous-Gare Fraisse 6
Ouest Echallens 81
ESCOMPTE 7 1/2 %
(prod régi exceptés)

SIHANOUK S'INSTALLE EN EXIL À PÉKIN ET À MOSCOU

Alors qu'au Cambodge, le « gouvernement de sauvetage » paraît s'affermir avec pour objectif primordial déclaré de bouter hors du pays les groupes armés nord-vietnamiens et vietcongs, le prince Norodom Sihanouk annonce qu'il va partager « le temps de son exil » entre Pékin, où il se trouve toujours, et Moscou. Il s'agit là, a dit le chef d'Etat destitué, de pays dont les gouvernements sont amis, mais c'est pour des raisons « humanitaires », a-t-il ajouté, qu'il a dû leur demander « nourriture et logement ». Le prince s'est en effet défendu de posséder une fortune personnelle et a donné carte blanche à toutes les banques du monde pour témoigner qu'il n'avait pas de dépôt lui appartenant.

Cette décision de demeurer en pays communiste pourrait, pensent des observateurs de Pékin, amener la Chine et l'URSS à opérer un rapprochement de circonstances entre les deux pays. Ceux-ci, qui voient en effet s'étendre sans déplaisir le champ d'action où les Etats-Unis se trouvent empêtrés, ne veulent admettre avec le retournement de Pnom-Penh un recul des forces communistes. Moscou comme Pékin apporterait leur soutien à Norodom Sihanouk, lequel compte sur les forces de gauche de son pays pour renverser le régime qui l'a rejeté. Le bruit court d'ailleurs que le prince a rencontré à Pékin M. Vassili Kousnetzov, vice-ministre des Affaires étrangères de l'URSS. A Moscou, les observateurs s'en tiennent à

constater la prudence du Kremlin dans cette affaire mais admettent que Moscou ait pu proposer à Pékin d'adopter une attitude commune. Et Pnom-Penh, pour sa part, dénonce les « déplorables machinations » du prince, accusé de demander l'aide de l'étranger pour tenter de rétablir son pouvoir.

Sur la situation intérieure au Cambodge, les informations sont assez rares. On a remarqué cependant que les aérodromes internationaux, ouverts samedi au trafic étranger, étaient de nouveau interdits dimanche. Le gouvernement du général Lon-Nol a invité les habitants exilés sous le régime Sihanouk, à regagner leur pays mais près de dix mille de leurs compatriotes sont depuis lors réfugiés au Vietnam.

Quant à l'armée, elle paraît maintenant dans une très large majorité accepter le nouveau régime. Les accusations lancées contre la personne du prince paraissent avoir porté. C'est à elle qu'incombe d'exécuter la volonté exprimée par le gouvernement « d'utiliser tous les moyens en son pouvoir pour chasser les troupes vietnamiennes hors du pays ». Pnom-Penh a également fait appel à la Commission internationale de contrôle nommée par la conférence de Genève.

Ce matin, la radio cambodgienne, captée à Saigon, annonçait que le « gouvernement de sauvetage » entamait des négociations avec le GRP et la RDVN pour obtenir le retrait de leurs troupes.

«Sommet» musulman à Djeddah: Ce sera un nouveau Rabat

A la veille de l'ouverture, ce soir, de la conférence des ministres des affaires étrangères des pays islamiques, ceux-ci sont profondément divisés sur l'objet principal de la conférence: la création d'un secrétariat permanent. Le sommet de Rabat, devant l'impossibilité de prendre alors une décision, avait en effet confié l'étude de cette question à la conférence de Djeddah, mais il ne semble pas, selon des informations recueillies dans les coulisses, que celle-ci puisse prendre, elle aussi, une décision définitive.

La majorité des délégations, semble-t-il, ne désire pas institutionnaliser les conférences islamiques, encore moins envisager un projet de pacte islamique. Or, estiment-elles, la création d'un secrétariat permanent serait un premier pas vers un groupement islamique, lui aussi permanent. Parmi les adversaires, on note la RAU, le Yémen, l'Algérie, la Turquie par exemple et plus encore le Soudan et la Libye. De l'autre côté, l'Arabie saoudite, qui déploie une grande activité en faveur du secrétariat pour que celui-ci soit installé à Djeddah, réunit autour d'elle une assez faible majorité. Celle-ci compte entre autres pays le Pakistan, la Jordanie, la Malaisie.

Etant donné ainsi, d'une part la volonté de nombreuses délégations de s'opposer à la mise sur pied d'un secrétariat permanent, de l'autre le souhait ardemment exprimé des saoudiens que celui-ci voie le jour, les observateurs pensent généralement

que la décision pourrait être à nouveau renvoyée à plus tard.

Enfin, fait-on aussi remarquer, la question de l'incendie de la mosquée d'Al Aksa, qui avait été le motif principal de la convocation du sommet de Rabat, est maintenant passée au second plan et ne sera sans doute qu'occasionnellement évoquée au cours de la conférence. Notons que vingt-quatre pays musulmans participeront à ce « sommet » de Djeddah. L'Irak s'est fait excuser. La Syrie et le Yémen du Sud n'ont pas répondu à l'invitation.

Grève des facteurs américains

Le Gouvernement américain envisage de faire appel à l'armée pour assurer l'acheminement du courrier, a déclaré dimanche un porte-parole du Pentagone.

La grève des postiers américains se poursuit, en effet, et affecte environ le tiers des facteurs américains.

Un porte-parole du Ministère des postes a précisé que samedi soir le chiffre des grévistes atteignait 50 000 personnes dans les Etats du Nord ainsi qu'à Chicago, à Denver et à San Francisco et dans de nombreuses autres villes. Il a dit en outre que 200 000 personnes n'avaient pu prendre leur travail parce que les piquets de grève les en avaient empêchées. La situation est particulièrement grave à New York.

Nixon: Pas d'avions pour Israël

Le président Richard Nixon, au cours d'une conférence de presse samedi matin, a clairement laissé entendre qu'il n'y aura pas de livraisons supplémentaires de chasseurs supersoniques à Israël.

M. Nixon a réaffirmé qu'en cas de déséquilibre des forces militaires en présence au Proche-Orient, causé notamment par une augmentation du matériel militaire soviétique à la République arabe unie, le Gouvernement américain réexaminera sa politique et procédera éventuellement à des livraisons supplémentaires de matériel militaire à Israël.

D'autre part, M. Nixon a qualifié la situation actuelle au Laos « d'incertaine ». Il s'est refusé à se prononcer sur les plans que pourrait avoir le prince Sihanouk, actuellement à

Pékin. Par ailleurs il estime que les nouveaux incidents au Laos constituent un risque pour la Thaïlande.

Le président Nixon a affirmé qu'il n'y avait pas de récession aux Etats-Unis et a déclaré que l'inflation serait jugulée en temps utile.

Le président Nixon a annulé son départ pour la retraite présidentielle de Camp David et a fait savoir à la presse qu'il achevait la mise au point de son message sur la question raciale aux Etats-Unis dont le volet le plus important serait la déségrégation dans les écoles.

M. Nixon a enfin rappelé aux journalistes, à la veille de la reprise des négociations américano-soviétiques baptisées « SALT », que l'objectif de son gouvernement était d'obtenir du Kremlin l'acceptation d'une limitation des armements offensifs et défensifs.

On ne prête qu'aux riches... même de l'eau fraîche

Les délégués de soixante-douze pays se sont réunis récemment à Paris, au siège de l'Unesco, pour passer en revue les résultats obtenus au cours du premier lustre de la décennie internationale de l'hydrologie. Il y avait là près de deux cents spécialistes et ils sont tombés d'accord sur l'impossibilité de résoudre en dix brèves années tous les problèmes de l'eau à travers le monde. Ils ont recommandé l'élaboration de programmes à long terme en vue d'une coopération régionale et mondiale en matière d'hydrologie.

L'action des hommes sur le cycle hydrologique et ses répercussions ont été spécialement examinées lors de cette session, et le rapport présenté par M. H.-S. Pereira, du Conseil de recherches agronomiques de Grande-Bretagne, a montré qu'en ce domaine, comme dans bien d'autres, les pauvres continuent de s'appauvrir. Dans les pays développés, les techniques modernes de l'agriculture assurent la conservation des sols, mais il n'en va pas de même dans le tiers monde, où des dommages souvent irréparables sont infligés aux ressources hydrologiques du fait des troupeaux qui dépouillent le sol de sa couverture végétale. Le « progrès » lui-même n'est pas sans dangers. M. Pereira a cité le cas d'excellentes terres agricoles détériorées par des infiltrations d'eau en provenance de routes nouvellement tracées, et il a insisté pour que les ingénieurs des ponts et chaussées et les agronomes travaillent en étroite collaboration pour éviter de telles dégradations à l'avenir.

LES MÉFAITS DE L'URBANISATION

Dans les pays développés, le problème est différent; ici, le sol n'est pas dénudé; il est, au contraire, trop couvert! Par suite de l'extension des villes, des autoroutes et des aéroports, le sol se couvre d'une véritable chape de béton, qui empêche l'eau de pluie de s'infiltrer dans le sol et accroît ainsi le ruissellement en surface: ainsi, aux environs de Washington, l'apparition d'une nouvelle banlieue a multiplié par sept l'écoulement di-

rect vers les rivières, et dans le nord de la France, on estime que chaque kilomètre carré de terrain bâti représente une perte annuelle d'un million de mètres cubes d'eau. L'eau de pluie ne pouvant plus pénétrer dans la terre, les inondations subites sont à craindre, de même qu'une baisse du niveau de la nappe souterraine alimentant les puits.

Au cours de ces cinq dernières années, des progrès notables ont été accomplis dans la tâche importante mais peu spectaculaire qui consiste à suivre le cheminement de l'eau, passant de l'océan à l'atmosphère par évaporation, retombant sur terre sous forme de pluie, puis retournant à la mer, charriée par les fleuves. Il y a maintenant plus de 2500 stations d'observation, répondant à des critères internationaux, pour l'étude des rivières, des lacs, des eaux souterraines et des phénomènes d'évaporation. De tels travaux sont nécessaires pour établir le bilan hydrique mondial, indispensable si l'on veut aborder ce que le professeur Adriaan Volker (Pays-Bas), qui présidait la conférence a appelé « les projets science-fiction ». Au nombre de ceux-ci, qui — faut-il le préciser — sont encore loin du stade des réalisations, figurent le renversement du cours de fleuves dans l'extrême-nord du Canada et de l'Union soviétique pour amener les eaux vers le sud, ou la création d'un système de grands lacs dans le bassin de l'Amazonie.

Assez curieusement, le cycle hydrologique reste mal connu, bien que les civilisations de l'antiquité aient généralement été fondées sur l'utilisation de l'eau. Ce n'est qu'en 1967, par exemple, qu'une grande crue de l'Amazonie a pu être mesurée pour la première fois avec précision. Ce fut d'ailleurs un excellent exemple de coopération internationale. Au mois de juillet de cette année-là, le Pérou avertit le Brésil de la montée des eaux et les hydrologistes brésiliens eurent le temps d'installer leurs instruments à mille kilomètres au nord de l'embouchure de l'Amazonie. A cet endroit, où le fleuve a une largeur

de 2,4 km. et une profondeur moyenne de 60 m., ils enregistrèrent un débit de 237 000 m³ à la seconde, la plus grande crue jamais mesurée au monde.

DEUX ANS DE PLUIE EN UN JOUR

Mais les délégués réunis à l'Unesco ne se sont pas intéressés seulement à des études de cette envergure: ils ont demandé que les problèmes posés à une moindre échelle, dans des régions ou des projets de développement sont prévus, soient également mis à l'étude. Des spécialistes tunisiens, par exemple, ont fait remarquer que les prévisions en matière d'inondations devraient être révisées à la lumière de la catastrophe qui s'est abattue récemment sur leur pays. Les grandes inondations qui étaient censées survenir une fois tous les cent ans se produisent en fait tous les dix ans! Dans certaines parties de la Tunisie, en novembre dernier, il est tombé autant de pluie en une seule journée qu'il en tombe habituellement en deux ans. Il faut que les routes et les ponts soient bâtis en conséquence...

Devant les catastrophes de cette nature, susceptibles d'emporter en quelques jours ou même en quelques heures tout un réseau de communications, certains délégués du tiers monde firent valoir que la décennie hydrologique devrait faire porter ses efforts sur la rédaction de manuels pratiques plutôt que sur des traités scientifiques.

La diversité des opinions exprimées en la matière était prévisible. Comme le fit remarquer M. Ivan Chéret (France), qui préside le Comité de coordination de la décennie, certains pays utilisent des satellites artificiels pour rassembler des données, alors que d'autres sont dans l'impossibilité de recueillir les renseignements les plus élémentaires faute de carburant pour leurs camions. Rien d'étonnant, dans ces conditions, que tous aient été d'accord pour constater que dix ans ne suffiront pas pour résoudre les problèmes de l'eau dans le monde!

(Informations Unesco.)

Daniel BEHRMAN.

Négociations RFA-URSS Fin du «1er round»

M. Egon Bahr, secrétaire d'Etat à la chancellerie de la RFA, est arrivé dimanche en début d'après-midi, à Francfort, venant par avion de Moscou, où il a eu samedi sa dixième conversation avec le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Gromyko, dans la série des entretiens qu'il a menés depuis la fin de janvier dans la capitale de l'URSS.

A la suite de cette dixième séance des pourparlers, un communiqué commun a été publié, dimanche, annonçant que « les deux délégations vont soumettre à leurs gouvernements respectifs le résultat des conversations afin qu'ils décident de la manière dont ils vont évoquer les problèmes dans l'intérêt de la détente et en regard de la situation réelle en Europe ».

● MADRID. — L'écrivain espagnol Gonzalo Arias, chef de la non-violence en Espagne, a été condamné, samedi par le Tribunal d'ordre public de Madrid, à sept mois de prison et à dix mille pesetas d'amende, pour « propagande illégale ».

● QUITO. — 52 personnes ont été tuées et 61 blessées dans un accident d'autobus survenu samedi, près de la ville d'Ambato, à cinquante kilomètres au sud de Quito, en Equateur. Il y a, en outre, quatre disparus.

● MOSCOU. — Le ministre français pour le développement industriel et la recherche scientifique, M. Ortoli, a eu vendredi à Moscou des conversations avec M. Kirillin, vice-premier ministre soviétique et président du comité pour la science et la technologie. M. Ortoli est en visite officielle de onze jours.

● PÉKIN. — Une délégation du Front de libération de la Palestine, conduite par M. Yasser Arafat, président du comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine, est arrivée à Pékin par avion spécial, annonce l'agence Chine nouvelle.

● DELHI. — L'Ambassade de l'Inde à Washington a reçu mission de faire part au Gouvernement américain de l'inquiétude des autorités indiennes à l'annonce que les Américains ont l'intention de vendre une centaine de chars au Pakistan par l'intermédiaire de la Turquie.

● VIENNE. — Le ressortissant canadien Koloman Losoney qui, le 26 août dernier avait mis le feu à l'Ambassade du Canada à Vienne, s'est donné la mort dans sa cellule où il attendait de passer en jugement ou d'être transféré dans un asile d'aliénés de la ville de Vienne. Son attentat perpétré au moyen de plusieurs cocktails Molotov avait tué deux personnes et grièvement blessé douze autres.

Elections à Hambourg

Selon l'évaluation finale non officielle provisoire du bureau électoral de Hambourg se fondant sur les résultats de 1215 circonscriptions sur 1230, le Parti social-démocrate (SPD) a obtenu dimanche 56 % des suffrages exprimés aux élections pour le renouvellement de la Diète de la ville-Etat de Hambourg contre 33 % aux chrétiens-démocrates, 7 % aux libéraux, 2,8 % au parti d'extrême-droite NPD, 1,7 % au nouveau Parti communiste ouest-allemand (DKP), 0,1 % au parti de l'Union sociale libre, et 0,3 % au parti proeuropéen « Europaeische Partei ».

Dans la nouvelle diète, les sociaux-démocrates occuperont 70 sièges contre 74 dans l'ancienne, les chrétiens-démocrates 41 contre 38 et les libéraux 9 contre 8.

● FRANCFORT. — La Fédération des étudiants sociaux-démocrates de la RFA a prononcé, dimanche à Francfort, sa dissolution au cours d'une réunion publique à la Maison des étudiants de Francfort, avec la participation d'environ 400 membres. La dissolution a été décidée sans vote. Elle fait suite à plusieurs mois de luttes entre différents groupements de la fédération.

Coup d'Etat au Congo-Brazzaville

Un coup d'Etat a eu lieu cette nuit à Brazzaville. Le commandant Nguoubi a été arrêté à 4 h. ce matin. Ce coup d'Etat aurait été monté par le commandant Joachim Hyombi, chef d'état-major de l'armée populaire nationale.

La radio de Brazzaville a lancé un appel aux pays voisins, Congo-Kinshasa, Gabon, République centrafricaine, pour leur demander une aide armée.

Le calme règne à Brazzaville, où des forces de police importantes ont pris position aux points stratégiques.

Tchécoslovaquie: La «purge» continue...

L'appartenance au Parti communiste tchécoslovaque de M. Alexander Dubcek, ancien secrétaire du parti, a été suspendue en raison de l'enquête menée contre lui par le parti, a annoncé samedi matin « Rude Pravo ». On sait que Dubcek est actuellement ambassadeur en Turquie.

L'organe du P.C. tchécoslovaque annonce d'autre part l'exclusion des rangs du parti du M. Josef Smrkovsky, ancien président de la Chambre du peuple, révoqué à la fin de septembre dernier, Cestmir Cisar, ancien président du Conseil national tchèque, Zdenek Mlynar, ancien secrétaire du Comité central, Frantisek Vodslon,

Maria Mikova, ancienne vice-présidente de la Chambre du peuple, révoquée en même temps que M. Smrkovsky, et Zbynek Vokhroulicky, ancien président de l'Union internationale de la jeunesse.

« Rude Pravo » indique d'autre part que MM. Josef Spacek et Bohumil Simon (ancien secrétaire général du comité du P.C. de la ville de Prague), contre qui des enquêtes avaient été ouvertes, ont également été définitivement exclus. Enfin, le journal précise que le présidium a confirmé les exclusions déjà prononcées de MM. Frantisek Kriegel, Vaclav Slavik, Josef Boruvka, ancien ministre de l'Agriculture.